

CHEVILLY • LARUE

le journal

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 227 - MARS 2021



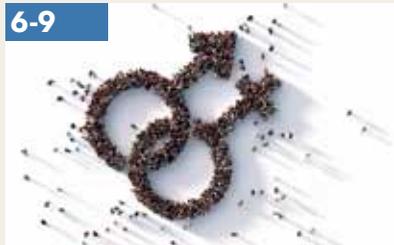
Éco-quartier

DEMAIN LA NOUVELLE ÉCOLE

4-5 VU !

- **L'ALBUM PHOTO** DU MOIS

6-9



ACTUALITÉS

- **LE DÉBAT** D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES
- **LE 8 MARS**, « ENSEMBLE POUR L'ÉGALITÉ »
- **TÉLÉPHONIE 5G** : PARTICIPEZ AU DÉBAT
- **LA PROTECTION FONCTIONNELLE** POUR STÉPHANIE DAUMIN

10-11 QUARTIERS

- **STATIONNEMENT** : LUTTER CONTRE LA SATURATION
- **LES CÂBLES ÉLECTRIQUES** DU FUTUR MÉTRO
- **LES TRAVAUX** À LA MAISON POUR TOUS

13 SERVICES PUBLICS

- **LE COMPOSTAGE ET LE RECYCLAGE** POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS D'UN TIERS

14-20 DOSSIER

- **ÉCO-QUARTIER DES PORTES D'ORLY** : L'ÉCOLE DE DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI

22-23



REPORTAGE

- **CENTRE DE LOISIRS** : JEU APRÈS JEU, L'ENFANT DEVIENT JE

24-25



PROFIL

- **MAUREEN GIZZI** : COIFFEUSE À L'HEURE DE LA COVID-19

26-28



CULTURE

- **ON GRAND DIRA** L'ANNÉE PROCHAINE
- **FAIRE ENTRER** L'ART PLASTIQUE À L'ÉCOLE
- **LA MÉDIATHÈQUE**, DERNIER REMPART CULTUREL

29



MÉMOIRE

- **LA FERME DU SAUT DU LOUP** : UNE PREMIÈRE DÉCENNIE BIEN REMPLIE

30-31



SPORTS

- **SPORT ADAPTÉ** : ARCHERS D'INTÉRIEUR
- **À L'ARRÊT**, LES SPORTIFS RONGENT LEUR FREIN
- **DES DIPLÔMES** DE NATATION POUR LES ÉCOLIERS

32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSION** DES ÉLUS

34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES

LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel
d'informations municipales
N° 227

Directrice de la publication :

Stéphanie Daumin.

Direction de la communication :

Laurent Monnier, Chloé Fernandes.

Rédactrice en chef :

Géraldine Kornblum.

Journalistes :

Géraldine Kornblum, Hugo Derriennic.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier, Florence Bédouet,
Alex Bonnemaïson, Mehdi Djamaï,
Marc Ellenberger, Faiseurimage,
Sylvia Maurice, Jean-Luc Tabuteau.

Mise en page : Avantmidi.fr

Photogravure et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la Communication

de la ville de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général de Gaulle,

94550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général de Gaulle

94669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00



VILLÉGIATURES

SORTIES ET SÉJOURS DES AÎNÉS

Comme un signe d'espoir dans le paysage morose et confiné de la crise sanitaire, vient de sortir la plaquette « Découvertes 2021 » qui annonce les séjours et sorties proposés aux retraités par le Centre communal d'action sociale. Ce document dont la sortie nous semble d'ordinaire banale revêt cette année un caractère bien particulier. En espérant qu'aucun virus ne vienne troubler ces perspectives, le CCAS propose aux aînés deux séjours, l'un à Obernai (Bas-Rhin) du 26 juin au 3 juillet, l'autre à La Grande-Motte (Camargue) du 25 septembre au 2 octobre. Sont également au programme sept sorties à la journée, à Auvers-sur-Oise le 27 mai, à Saint-Germain-en-Laye et Marly-le-Roi le 16 juin, dans l'Yonne souterraine le 20 juillet, de Conflans à Poissy le 19 août, à Senlis et Royauumont le 16 septembre, dans l'Yonne (mais pas souterraine) le 5 octobre, à Reims le 2 décembre. Il s'agit des mêmes séjours et sorties qui étaient au programme en 2020. Les conditions tarifaires sont comme à l'accoutumée au quotient familial.

Dépôt des bulletins d'inscription au plus tard le 31 mars au CCAS - Service Retraités-Santé-Handicap (88, avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 94).





Un budget communal pour soutenir les Chevillais-es face à la crise



Saisissez-vous des moments de concertation que nous vous proposerons dans les mois qui viennent sur tous les aspects de la vie locale.



Comment, dans ce contexte de crise exceptionnelle, bâtir un budget qui apporte une réponse juste aux besoins de chacun, alors que les impacts sociaux et économiques de la crise sanitaire s'annoncent si graves et que pèse une telle incertitude sur les semaines et les mois à venir ?

Priorité sera donnée au pouvoir d'achat des Chevillais : 0 % de hausse d'impôt, maintien du haut niveau de service public avec des tarifs bas au quotient, aides à l'achat de vélos, partenariat avec une mutuelle santé pour améliorer les conditions de remboursement des frais de santé, achat de masques dans les écoles pour soulager les familles, ou encore bons d'achat majorés par la commune utilisables dans les commerces de Chevilly-Larue avec le dispositif « Sauve ton commerce ». Nous dégagerons aussi plus de moyens pour venir en aide aux personnes durement frappées par la crise, via notre Centre communal d'action sociale et les associations de solidarité, avec une attention particulière portée aux jeunes, particulièrement fragilisés, mais aussi aux retraités, qui doivent lutter contre l'isolement.

Préserver le vivre ensemble : Les associations, qui jouent un rôle majeur dans l'animation de notre vie locale, pâtissent durement des annulations successives de leurs activités et pourraient sortir fragilisées de la crise. C'est pourquoi nous maintiendrons leurs subventions et les aiderons à relancer leurs programmes d'activités et festivités dès que la situation sanitaire le permettra, afin de retrouver notre belle dynamique locale.

Mener un programme ambitieux d'investissement pour favoriser l'emploi et la relance économique : Tout en préservant une situation financière particulièrement saine, avec une dette maintenue à son niveau le plus bas depuis 2006, nous déploierons un programme de travaux ambitieux, avec le lancement du chantier de la nouvelle école et de sa

salle de sport, la réhabilitation énergétique de l'école Jacques Gilbert-Collet, terminerons le câblage numérique dans les écoles élémentaires, poursuivrons le plan anti-canicule pour doter progressivement les équipements publics d'espaces de fraîcheur permettant à chacun de se ressourcer en cas de fortes chaleurs, installerons un premier spot de « street workout », agrès sportif de plein air accessible librement à toutes les générations.

Commencer à dessiner le Chevilly-Larue de demain et poursuivre la transition écologique : Après la reconquête des franges de la RD7 et la réhabilitation des Sorbiers-Saussaie, en voie d'achèvement, nous devons préparer l'arrivée du métro, mailler notre ville en pistes cyclables, en parcs et itinéraires de promenades, travailler à relancer les commerces de proximité et la vie de quartier...

Résolument, votre Maire, votre équipe municipale, mettent toute leur énergie pour à la fois accompagner au mieux les Chevillais-es dans cette période difficile, mais aussi pour dessiner les perspectives d'un avenir à plus long terme pour notre commune. Tant de choses, à notre échelle, sont possibles. Saisissez-vous des moments de concertation que nous vous proposerons dans les mois qui viennent sur tous les aspects de la vie locale, que ce soit à travers des comités consultatifs, des questionnaires, ou sur les réseaux sociaux. Votre parole est essentielle et sera écoutée ! *

Stéphanie Daumin

Votre Maire






1



3



4



5



2



6

Les parapluies de Chevilly-Larue

1 Le chant et la danse n'ont pas de secret pour les élèves de l'école Pasteur qui ont appris l'art de la comédie musicale avec le conservatoire municipal et ont proposé une représentation dans leur école. Alors nous aussi, dansons sous la pluie !

L'amour à la une

2 À l'occasion de la Saint-Valentin, un parfum de romance flottait dans l'air grâce aux belles déclarations d'amour que vous nous avez envoyées et qui ont été diffusées sur les panneaux numériques de la ville.

Fast & Furious

3 C'est avec la plus grande réactivité que les agents des services techniques municipaux se sont déployés dans les quartiers de la commune pour déneiger les routes et les trottoirs et assurer la sécurité de tous.

Étudiants et solidaires

4 Si les étudiants vivent une période difficile, ils ne manquent pas pour autant de faire acte de solidarité. Des étudiants de l'IUT de Sceaux, dont un jeune Chevillais, ont ainsi organisé une collecte alimentaire à l'Intermarché du Cœur de ville au bénéfice de l'épicerie solidaire Sol'Épi.

Boxe plein air

5 Avec la fermeture des salles de sport, les jeunes boxeurs de l'Amari Boxing club pratiquent leur sport en extérieur au parc Petit Le Roy en petits groupes. Un bon moyen de garder la forme !

Un monde magique à portée de main

6 Avec l'accueil de loisirs de la Maison pour tous, les vacances scolaires sont rythmées par de nombreuses activités. Entre les ateliers manuels et les activités sportives et ludiques, aucune chance de s'ennuyer.



CONSEIL MUNICIPAL LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU 11 FÉVRIER 2021

- Rapport d'orientations budgétaires 2021
Vote : Unanimité
- Octroi de la protection fonctionnelle à Madame la Maire et à sa famille
Vote : 25 pour (PC, CI, C, ES), 4 abstentions (UNPCL), 1 ne prend pas part au vote (PC)
- Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) et des conventions d'objectifs et de financements entre la ville de Chevilly-Larue et la CAF du Val-de-Marne
Vote : Unanimité
- Présentation du rapport d'activité 2019 du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC)
Vote : Unanimité
- Vœu relatif à la précarité étudiante en contexte de pandémie de coronavirus
Vote : Unanimité
- Vœu afin de s'opposer au forfait patient urgences
Vote : 24 pour (PC, CI, C, ES), 4 abstentions (UNPCL), 2 ne prennent pas part au vote (PC)

Noms des groupes au Conseil municipal :

- PC** : Communistes et partenaires
- CI** : Chevillais et Insoumis
- C** : Citoyens
- ES** : Ecologistes et solidaires
- UNPCL** : Unissons-nous pour Chevilly-Larue
- UPACL** : Unis pour agir à Chevilly-Larue



Débat d'orientations budgétaires

Les élus ont débattu des orientations budgétaires lors du dernier Conseil municipal.

C'est dans un contexte économique mondial et national rendu fragile par la pandémie que s'est tenu le débat d'orientations budgétaires le 11 février dernier. Ce moment d'échanges et de réflexions a permis d'aborder des solutions pour faire face à la crise actuelle tout en maintenant un haut niveau de service public en faveur des Chevillais. Ce débat laissera place au vote du budget prévu le 25 mars prochain.

Un budget anti-crise au cœur des échanges

« **D** EPUIS L'APPARITION du virus, l'économie mondiale évolue au rythme de la pandémie et des mesures de restriction imposées pour y faire face », a souligné Stéphanie Daumin, la maire, en préambule de son intervention. « Certains secteurs sont à terre comme le tourisme, la restauration, le transport aérien, les loisirs, la culture, et peineront à se relever ». Rappelant combien « les communes ont pleinement joué leur rôle de soutien à l'État et aux populations », la maire a détaillé les enjeux des orientations budgétaires 2021. « Pour répondre à la situation exceptionnelle, nous avons travaillé un budget clairement orienté dans la lutte contre la crise, dans la continuité des mesures qui ont été mises en œuvre en

2020 ». Un budget résolument volontariste, solidaire, humaniste et écologiste, prenant en compte les enjeux sanitaires et « qui vise à accompagner au mieux les Chevillais ».

Un budget volontariste et une gestion saine de la dette

La commune est elle aussi impactée par ce contexte. L'explosion de la dette nationale, ajoutée à la suppression de la taxe d'habitation et à la situation fragile de l'intercommunalité, fait planer de très fortes incertitudes sur l'avenir des communes. Mais grâce à une gestion saine et rigoureuse depuis des années, la Municipalité peut aujourd'hui faire le choix d'un budget volontariste face à la crise. Un budget qualifié de « réaliste et équilibré »

par Patrick Blas (Citoyens), et ce « *malgré les contraintes auxquelles nous faisons face depuis plusieurs années qui ont amputé notre budget de plusieurs millions d'euros avec la disparition des dotations de l'État et la création des fonds de péréquation* ». Une situation rendue possible du fait que « *notre ratio de désendettement est de 7,1 années, ce qui situe la commune à un niveau très confortable* », comme l'a précisé Régine Boivin, maire-adjointe déléguée aux Finances, rappelant également que « *la Municipalité a toujours eu à cœur de mettre en place une politique tarifaire qui permet à nos concitoyens de ne pas payer plus de 50% du coût d'un service, quel que soit le niveau de revenu* ».

Priorité : soutenir le pouvoir d'achat des Chevillais

Face à cette crise, le service public local joue plus que jamais un rôle de bouclier. Ainsi la Municipalité a fait le choix pour la quatrième année consécutive de ne pas augmenter les impôts, préservant de fait un niveau d'imposition parmi les plus bas du département. Par ailleurs, « *nous avons décidé de doubler le montant de la subvention que nous attribuons au Centre communal d'action sociale* », a annoncé Renaud Roux (Communistes et partenaires). « *Ainsi l'aide Covid à destination des familles que nous avons mise en place pourra être renouvelée et toucher davantage les retraités et les étudiants* ». À cela s'ajoutent d'autres aides : dispositif « Sauve ton commerce », achat de masques pour les écoles, projet de partenariat avec une mutuelle santé... Une attention particulière sera portée sur l'accompagnement des personnes âgées ou vulnérables et sur le soutien apporté aux enfants et aux jeunes. Les subventions attribuées aux associations seront quant à elles maintenues afin de favoriser le vivre-ensemble et la vitalité du monde sportif et culturel chevillais.

« *La crise sanitaire et les problèmes économiques ont façonné une nouvelle réalité à Chevilly-Larue et des questions nouvelles sont apparues : problèmes de vivre-ensemble, précarités nouvelles,*

nouvelles situations familiales complexes », a quant à lui constaté Yacine Ladjici (Unissons-nous pour Chevilly-Larue). Manifestant leur impossibilité d'être présents lors de la séance, les membres de l'autre groupe d'opposition, Unis pour agir à Chevilly-Larue, n'ont pas pu prendre part au débat.

Investir pour l'avenir et la transition écologique

En 2021, la commune entend poursuivre la mise en œuvre du projet municipal. Avec l'aménagement de l'éco-quartier et l'arrivée prochaine du métro, elle continuera de se développer et d'investir. Le début des travaux de la nouvelle école et de sa salle de sport, la livraison du terrain de rugby, de son club-house et de la salle familiale ou l'achèvement du câblage numérique des écoles élémentaires sont ainsi prévus. De nombreuses initiatives pour réduire notre impact environnemental vont également se poursuivre. « *Nous sommes engagés dans la mise en œuvre rigoureuse de la transition écologique pour participer à la lutte contre le dérèglement climatique* », a précisé Laurent Taupin (Écologiste et solidaire). Sur ce volet, le gymnase Marcel Paul va par exemple être raccordé au réseau de géothermie. Les travaux de l'école Jacques Gilbert-Collet vont aussi démarrer, permettant d'améliorer la performance énergétique de l'établissement. Des tables de tri vont être installées dans les restaurants scolaires et le schéma directeur des liaisons douces sera élaboré cette année afin de créer un maillage connecté des aménagements cyclables sur le territoire de la commune. Pour Sylvain Mailler (Chevillais.es et Insoumis.es), « *notre système de production est intimement lié à la crise sanitaire via la perte de biodiversité, la déforestation, l'élevage intensif et la destruction d'habitats de nombreuses espèces* ». Le défi à relever n'est donc pas seulement économique ou social, il est également écologique. Quant à la création d'une régie publique de l'eau, dont l'assistance a également débattu, elle sera au centre d'une phase de concertation avec les Chevillais, comme bien d'autres sujets au cours de ces prochains mois. ✨

Hugo Derriennic



POSEZ VOS QUESTIONS POUR ALIMENTER LE DÉBAT

Habituellement ouvert au public, le débat d'orientations budgétaires est l'occasion pour les Chevillais d'intervenir, de débattre avec les élus, de poser leurs questions et d'apporter leurs contributions. Mais cette année ces échanges dans la salle n'ont pu avoir lieu, du fait des consignes sanitaires. Les habitants ont toutefois pu participer au débat en envoyant au préalable leurs questions et remarques ; les élus y ont répondu lors de la séance du Conseil municipal que chacun pouvait suivre en direct sur Facebook. Les Chevillais qui souhaiteraient réagir aujourd'hui au débat ou qui auraient des questions sur les orientations budgétaires peuvent encore le faire via Facebook (en message privé) ou sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr rubrique « Prenez la parole »). Des réponses individualisées leur seront transmises.

Le vote du budget aura lieu lors de la prochaine séance du Conseil municipal, le 25 mars à 19h. Il sera retransmis en direct sur Facebook.



Le déploiement de la téléphonie 5G, un débat qui concerne tous les citoyens. Donnez votre avis.

TÉLÉPHONIE 5G

PARTICIPEZ AU DÉBAT PUBLIC EN LIGNE

La Municipalité propose aux Chevillais d'échanger via internet sur toutes les problématiques soulevées par la 5G. Ces derniers sont invités à poser en ligne leurs questions et suggestions.

À l'heure où est envisagé le lancement national de la 5G, cette nouvelle technologie n'est pas sans poser de questions. Certes celle-ci annonce des débits plus rapides et ouvre la voie à de multiples applications, que ce soit en télé-médecine, en automatisation industrielle, en démultiplication des objets connectés, etc. Mais elle interroge également les citoyens sur d'éventuels impacts sanitaires et sur les nouveaux modes de vie qu'elle peut engendrer. Comme elle s'y était engagée lors du Conseil municipal d'octobre dernier, la Municipalité propose aux Chevillais d'échanger sur le sujet, mais selon une organisation adaptée aux restrictions sanitaires. Ces derniers peuvent dès aujourd'hui consulter en ligne une vidéo posant le débat et animée par Matthias Deschamps, maire-adjoint missionné à la Ville numérique. Ils sont également invités à émettre leur avis sur la 5G et les questions qu'elle soulève en matière d'usages, d'environnement, de santé, d'accès, etc., via un formulaire, « La 5G et moi ». Au terme de cette phase consultative, qui sera clôturée le 2 avril, les questions et suggestions exprimées feront l'objet de vidéos thématiques hebdomadaires diffusées en avril-mai. ✨

Géraldine Kornblum

Retrouvez le formulaire « La 5G et moi » sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr), sur les réseaux sociaux de la médiathèque (Facebook, Youtube, etc.) et en version papier à la médiathèque.



Journée internationale des droits des femmes

Tous les Chevillais sont invités à participer au débat qui animera la première réunion du comité consultatif en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences intrafamiliales, le 8 mars sur Facebook et Zoom.

Le 8 mars, « Ensemble pour l'égalité »

C'EST LORS de la journée des droits des femmes, placée sous le thème « Ensemble pour l'égalité », et c'est en visio que se réunira pour la première fois ce comité consultatif, nouvellement mis en place par la Municipalité. Son objectif : dégager des pistes de réflexion pour élaborer un plan local d'actions contre les violences faites aux femmes. Débatront les citoyens déjà inscrits dans ce comité, des représentants associatifs (Maison pour tous, Femmes solidaires, Main dans la main, Sol'Épi, Secours populaire, etc.), un(e) représentant(e) du centre de ressources Hubertine Auclert ainsi que Stéphanie Daumin, la maire, Amel Matouk, conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les violences faites aux femmes, Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à la Prévention, et Barbara Lorand-Pierre, 1^{ère} maire-adjointe déléguée au Droit au logement. Tous les Chevillais sont invités à

suivre les échanges sur Facebook et à y participer (ils pourront à tout moment basculer de Facebook à Zoom via un lien à l'écran). Au terme des échanges, les Chevillais désireux de participer de manière pérenne au travail du comité consultatif pourront s'y inscrire (via le site de la ville). Celui-ci proposera dans quelques semaines une première table ronde sur le thème « vers une éducation à l'égalité : sensibiliser, informer, prévenir ». ✨

Géraldine Kornblum

Débat sur le Facebook Ville de Chevilly-Larue le 8 mars à 20h.

QUIZ DE L'ÉGALITÉ

Quelle est la proportion de femmes parmi les maires de France ? Depuis quelle année l'école est-elle mixte ? Quand a eu lieu le premier match de foot féminin ? Testez vos connaissances sur l'égalité en France en participant à un quiz. Celui-ci est à retrouver sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr). ✨



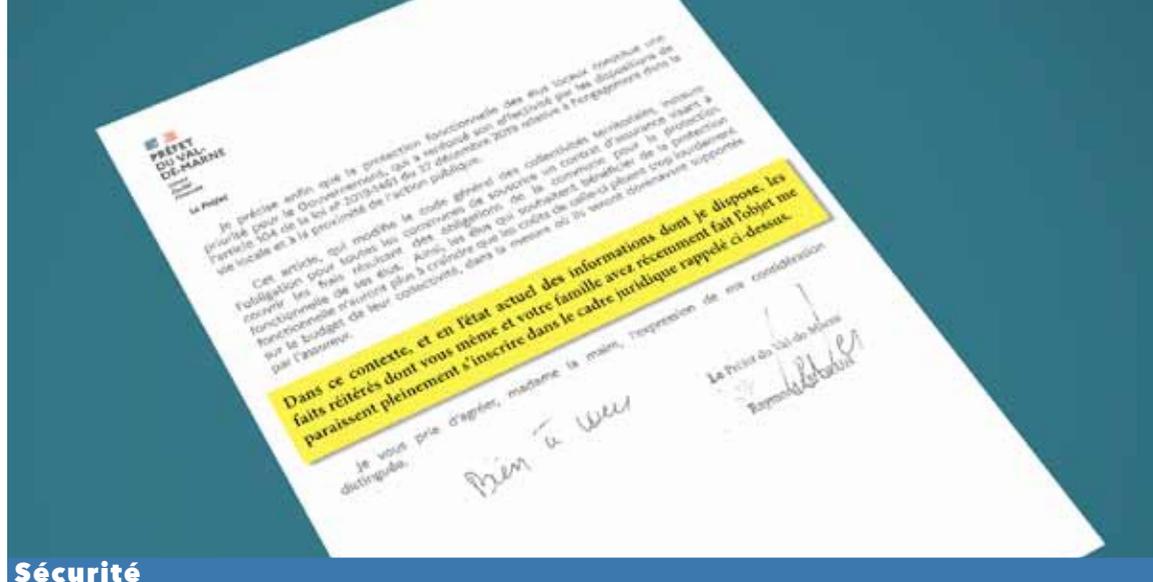
REPORT DU RECENSEMENT 2021

En raison du contexte sanitaire, l'Insee a annulé la campagne de recensement de 2021 qui aurait dû se dérouler en janvier-février. Habituellement basés sur les réponses d'un échantillon de foyers chevillais, les chiffres du recensement de 2021 seront cette année calculés à partir de projections ; les méthodes de calcul mobiliseront davantage des sources administratives. Le recensement permet de calculer le nombre d'habitants mais également d'établir les caractéristiques de ces derniers. La campagne est reportée à 2022.

SAUVE TON COMMERCE

Afin de soutenir le commerce local, la commune s'est inscrite dans le dispositif "Sauve ton commerce" : sur un site internet dédié, les commerçants de la commune mettent en vente des bons d'achat (de 25 € à 100 €) et des cartes cadeaux (de 20 € à 100 €) bonifiés de 30 % par la municipalité. Plus d'une quinzaine de commerces chevillais se sont déjà inscrits. Ces bons et cartes sont à valoir soit tout de suite, soit à la réouverture des commerces actuellement fermés. Et pour continuer de consommer local, n'oubliez pas que plusieurs restaurants chevillais proposent de la vente à emporter.

Rendez-vous sur le site <https://sauvetoncommerce.fr/chevilly-larue> (lien direct depuis le site www.ville-chevilly-larue.fr).



Sécurité

Extrait du courrier envoyé par Raymond Le Deun, Préfet du Val-de-Marne, à Stéphanie Daumin, la maire.

À la suite de l'agression dont a été victime un des enfants de Stéphanie Daumin, la maire, en décembre dernier, le Conseil municipal du 11 février a délibéré en faveur de l'octroi de la protection fonctionnelle à l'attention de cette dernière ainsi que de sa famille.

Le Conseil municipal accorde la protection fonctionnelle à Stéphanie Daumin et sa famille

C'EST EN DÉCEMBRE dernier que l'un des enfants de Stéphanie Daumin, la maire, avait été victime d'une agression physique par un adulte en embuscade. Celle-ci faisait suite à une série de précédents : la maire avait subi des dommages sur son véhicule et sur son habitation. Selon la police, ces faits constituaient clairement des représailles face à des décisions prises par la première magistrate. Des faits qui avaient suscité l'immédiate indignation du Premier ministre Jean Castex - ce dernier avait appelé en personne Stéphanie Daumin afin de lui manifester son soutien - ainsi que l'émotion des Chevillais qui étaient environ 300 à s'être rassemblés devant la mairie le 19 décembre pour dire non aux intimidations contre les maires. Raymond Le Deun, Préfet du Val-de-Marne, a quant à lui signalé par courrier en date du 10 février à Stéphanie Daumin qu'« en l'état actuel des informations dont je dispose, les faits réitérés dont vous-même et votre famille avez récemment fait l'objet me paraissent pleinement s'inscrire dans le cadre juridique » de la protection fonctionnelle.

Au regard de la gravité des faits ainsi reconnue par les représentants de l'État, et par mesure de sécurité, le Conseil municipal du 11 février a adopté une délibération accordant la protection fonctionnelle à la maire et à sa famille, comme l'y autorise la loi. En effet, le Code général des collectivités territoriales stipule que « la commune est tenue de protéger le maire, ou les élus municipaux le suppléant, ou ayant reçu délégation, contre les violences, menaces ou outrages dont ils pourraient être victimes à l'occasion ou du fait de leurs fonctions et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté ». Depuis la loi du 18 mars 2003 sur la sécurité intérieure, les conjoints, enfants et ascendants directs desdits élus bénéficient de la même protection de la commune lorsque les préjudices qu'ils connaissent résultent de la fonction électorale de leur parent.

Cette délibération a été adoptée à la majorité : la maire n'a pas pris part au vote et le groupe Unissons-nous pour Chevilly-Larue s'est abstenu. *

Géraldine Kornblum

LA VILLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Vous voulez en savoir plus sur toute l'actualité de la commune ? Chaque jour restez informés en vous connectant sur le site et les réseaux sociaux de la ville.

 www.ville-chevilly-larue.fr

 www.facebook.com/chevillylarue

 www.instagram.com/chevillylarue/

 <https://www.linkedin.com/company/chevilly-larue/>

ARRÊTÉ ANTI- GLYPHOSATE SUITE ET FIN

Chevilly-larue avait fait partie des 13 communes du Val-de-Marne à avoir adopté en 2019 un arrêté anti-glyphosate au nom du principe de précaution visant à protéger les habitants et la biodiversité (le glyphosate et ses dérivés sont cancérigènes). Arrêté qui avait été jugé illégal par le tribunal administratif, puis par la Cour administrative d'Appel. Déboutées une nouvelle fois, certaines des 13 communes (Chevilly-Larue n'en faisait pas partie) avaient porté la bataille jusque devant le Conseil d'État. Ce dernier a malheureusement confirmé l'annulation de ces arrêtés, estimant que les maires n'ont pas le pouvoir d'interdire l'usage de pesticides sur leurs communes par ce biais, la réglementation de ces produits relevant des prérogatives de l'État, plus précisément du ministère de l'Agriculture.

STATIONNEMENT

LUTTER CONTRE LA SATURATION DE L'ESPACE PUBLIC

Stationnement résidentiel, zone bleue... En vue de l'arrivée du métro, la commune travaille à la mise en œuvre de dispositifs de stationnement dans certains quartiers.

Dans certains quartiers, il n'est pas toujours facile de trouver où se garer. Le parking public du Cœur de ville par exemple est de plus en plus sur-occupé en continu. Une situation qui va à l'encontre de la vocation de celui-ci, destiné à favoriser la bonne rotation des clients des commerces et des usagers des services publics du secteur. La commune souhaite donc le mettre en zone bleue, comme cela est le cas dans les rues voisines. De même elle travaille à la possible extension à l'ensemble du quartier Sorbiers-Saussaie du dispositif de stationnement résidentiel



À La Saussaie, le stationnement résidentiel (zone verte) a été expérimenté avec succès.

(zone verte) déjà en vigueur dans certaines rues, ce secteur souffrant d'une forte pression de véhicules extérieurs. La problématique se pose aussi dans le quartier Bretagne, notamment aux abords des nouvelles constructions. La commune a donc demandé au bailleur Valophis de revoir à la baisse sa politique tarifaire du stationnement en sous-sol. Elle étudie également la mise

en place d'un stationnement résidentiel afin d'empêcher le stationnement de personnes utilisant les rues chevillaises comme parking-relais avant d'emprunter le tramway. Elle y travaille d'autant plus que la situation risque de s'aggraver avec l'arrivée prochaine du métro. Un temps de concertation avec les riverains sera organisé prochainement sur le sujet. ✨

Géraldine Kornblum

TRAVAUX DE VOIRIE

LES CÂBLES ÉLECTRIQUES DU FUTUR MÉTRO TRACENT LEUR VOIE

Avenues du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945, la RATP œuvre au déploiement des réseaux électriques qui alimenteront les deux futures gares de métro.

Un nouveau chantier lié à l'arrivée du métro a fait son apparition ; depuis des semaines, entre pelleteuses, camions et tourets, les ouvriers s'affairent le long

des avenues du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945. Il s'agit là du déploiement des réseaux électriques haute tension qui alimenteront les deux futures gares. Celui-ci avait déjà commencé en 2020 depuis l'avenue de la République (proche de la gare « Porte de Thiais ») et se poursuivra en direction de l'ouvrage annexe rue Petit Le Roy (dont la construction est toujours en cours) et de la gare « Chevilly-Trois communes ». Les tranchées creusées sont larges, puisqu'elles doivent accueillir six câbles (pour répartir la charge), mais ne plongent qu'à un mètre sous terre afin de faciliter ultérieurement la gestion et l'entretien des réseaux. ✨ *G. K*

Le temps du chantier, des déviations pour piétons ont été mises en place via la rampe d'accès au parc Petit Le Roy et via des passerelles traversant les noues.





Maison pour tous

La façade de la Maison pour tous reprendra bientôt des couleurs, après réparation d'une malfaçon.

La Maison pour tous fait actuellement l'objet de travaux de reprise de la façade et reste dans l'attente de travaux d'insonorisation.

La Maison pour tous se fait faire quelques retouches

DEPUIS QUELQUES SEMAINES, des échafaudages sont apparus sur la façade de la Maison pour tous, dont le bâtiment a pourtant été livré il y a un an tout juste. Il s'agit en fait de reprendre une malfaçon, qui avait été signalée par la commune dès la livraison du bâtiment (la peinture métallisée qui était apposée ne tenait pas). Si aujourd'hui le mur est à nu, nulle inquiétude, la Maison pour tous reprendra bientôt des couleurs. La structure reste également en attente de travaux d'insonorisation. Le passage d'un acousticien a effet révélé que le niveau d'insonorisation phonique de la salle de musique, de la salle informatique et de la grande salle exigé au préalable par la commune n'avait pas été respecté. L'ensemble de ces travaux faisant partie de la liste des réserves émises par la commune dès la livraison des locaux, ils n'engendreront aucun coût supplémentaire pour cette dernière.

Alors que la Maison pour tous a pour objectif de rayonner sur toute la ville et de s'adresser à l'ensemble de la population, l'équipe s'attelle actuellement à définir un nouveau projet social pour la période 2021-2024. Ce processus, qui prendra environ huit mois,

passera par une évaluation du précédent projet, par un diagnostic partagé avec les habitants à travers des questionnaires mais aussi des rencontres et des réunions lorsque les conditions sanitaires le permettront, et enfin par la réécriture d'un nouveau projet par et pour les habitants. ✨

Sylvia Maurice

SÉJOURS EN AUTONOMIE DES VACANCES POUR TOUS

En partenariat avec l'organisme BSV (Bourse Solidarité Vacances), la Maison pour tous propose des séjours en autonomie pour les familles, les seniors et les adultes seuls en difficulté économique ou sociale. Ce dispositif, soumis à conditions de ressources, permet aux bénéficiaires de partir à des tarifs solidaires (de 50 à 70 % du prix du séjour). Ces séjours ont lieu toute l'année (les familles ayant des enfants peuvent ainsi partir pendant les vacances scolaires). Si l'inscription aux séjours se fait en ligne (charge aux intéressés de choisir le lieu, le mode de transport, la pension complète ou non, les activités proposées...), une information sur les séjours collectifs sera programmée à la Maison pour tous dès que les conditions sanitaires le permettront. ✨

Renseignements auprès de Djamila, référente famille de la Maison pour tous.

Tél. : 01 46 75 93 22 ou 06 60 61 68 88.



CITÉ DE LA GASTRONOMIE : RELANCE DE LA CONSULTATION D'OPÉRATEURS

Le Comité syndical de la Cité de la Gastronomie Paris-Rungis a décidé de ne pas donner suite à la procédure de consultation en cours en vue de l'attribution du contrat de concession pour la réalisation et l'exploitation du futur site. D'une part parce que, face à la crise sanitaire et économique, le dernier candidat en lice (le groupement Vinci-Duval) avait fait part de son manque de certitude quant aux capacités financières de l'exploitant culturel pressenti. D'autre part parce qu'il avait demandé que cette consultation soit prolongée afin de rediscuter la participation de financements publics. Dans le premier montage du projet, la participation des collectivités, minimisée au maximum, ne concernait en effet que la mise à disposition du foncier. Mais cette prolongation aurait créé une distorsion de concurrence. Convaincu des enjeux de société portés par la Cité de la Gastronomie (la promotion d'une alimentation saine et durable valorisant la dimension culturelle et éducative de la gastronomie), surtout face à la crise sanitaire actuelle, le Comité syndical a préféré relancer la consultation dans des conditions plus accessibles aux opérateurs. Un nouvel appel d'offres sera donc ouvert prochainement.

PUB



Au Clos Saint-Michel, les habitants font l'expérience du compostage collectif. Et ça marche !

Collectif ou individuel, le compostage permet de réduire de 30 % le volume des poubelles et de générer un engrais naturel pour un espace vert. Les déchets qui ne sont pas incinérés contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

SEUL OU À PLUSIEURS, À LA MAISON OU DANS LE JARDIN, UNE SOLUTION POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS D'UN TIERS

Le service Déchets ménagers et assimilés de l'Établissement public territorial (EPT) et le service Environnement de la commune œuvrent au déploiement du compostage à Chevilly-Larue afin de réduire le volume des déchets collectés et incinérés. « Nous avons beaucoup de demandes émanant des écoles ou des habitations collectives, majoritairement en copropriétés », souligne Florence Bodiou en charge des composteurs au sein de la Rived (Régie pour la valorisation et l'exploitation des déchets). Cependant, ils ne sont pas les plus faciles à implanter car ils requièrent « une forte motivation de la part du groupe d'habitants à l'initiative de la démarche. Ce projet s'inscrit dans la durée ». Une fois la décision d'implanter un composteur dans un espace collectif avalisée par une assemblée générale de copropriétaires ou un bailleur, les agents de la Rived viennent former les habitants à son fonctionnement. Ces derniers sont alors accompagnés toute la première année par la Rived, qui reste accessible en cas de question ou de problème par la suite. À l'école Pasteur, Karim Picard, cuisinier à la cuisine centrale, attend la remise en service imminente du

composteur installé sur le site. « Je gère les deux bacs du composteur, celui des déchets alimentaires et celui de la matière sèche où l'on met végétaux, feuilles, carton, et je les transvase dans le troisième bac où le compost mature. C'est important de participer à cette action écologique. La seule contrainte c'est le mauvais temps ! » Onze composteurs collectifs ont déjà été installés à Chevilly-Larue.

Pour le compostage individuel, les Chevillais peuvent commander des composteurs pour les jardins, et des lombricomposteurs qui permettent le compostage en intérieur. Du fait que les réunions d'information collectives ne peuvent actuellement plus avoir lieu, une distribution individuelle sur rendez-vous sera prochainement programmée ainsi qu'une formation en visio. 155 composteurs individuels ont été distribués depuis 2011. Dans les lombricomposteurs, des lombrics produisent un compost écologique en se nourrissant des déchets. « Il s'agit d'une demande très marginale car les gens sont peu informés », explique Pauline Lemprière, responsable du service Déchets ménagers et assimilés de l'EPT. « Selon la situation, on oriente les habitants vers cette possibilité », comme 62 familles chevillaises depuis 2011.

Pour réduire les déchets végétaux, la municipalité prête également aux Chevillais des broyeurs de végétaux portatifs (pendant 48h). Le broyat généré peut servir de matière sèche dans un composteur mais aussi de paillis pour les plantations. Alors regardez bien si ce que vous jetez ne peut pas être composté ! *

Sylvia Maurice

Toutes les demandes de mise à disposition se font via le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr), rubrique « Vos démarches et services » puis « Déchets et propreté ».

COLLECTES SOLIDAIRES ET DURABLES

Les prochaines collectes solidaires, organisées par l'éco-organisme Ecosystem, auront lieu les samedis 27 mars et 29 mai, de 10h à 14h sur la place Nelson Mandela. Cette collecte vous permettra de vous débarrasser de vos appareils électriques et de votre gros électroménager. Ces derniers seront dépollués et recyclés. 140 habitants ont participé aux collectes solidaires en 2020 ; celles-ci ont permis de collecter 1 530 kg d'équipements électriques.



PROJET ÉDUCATIF LOCAL / ÉCO-QUARTIER DE

L'école de demain se construit aujourd'hui



ES PORTES D'ORLY

d'hui

Le projet de nouvelle école va prochainement entrer dans une phase de concrétisation. Sélectionné par le jury en décembre dernier, le dossier retenu répond à un ensemble de critères techniques, architecturaux, environnementaux et pédagogiques. Avec des espaces végétalisés, des coursives et une salle de sport, l'établissement sera l'écrin idéal pour assurer la scolarité des futures générations. De nouveaux locaux qui permettront également de dégonfler les effectifs des autres écoles de la commune.

UN PROJET COLLABORATIF ET OUVERT

UNE NOUVELLE SALLE DE SPORT

UNE ÉCOLE VERTE

UN ÉQUIPEMENT INTÉGRÉ DANS LE QUARTIER

Dans les prochains mois, sur le site placé à l'angle des rues Edison et Arthur Rimbaud, sera posée la première pierre d'un projet phare pour l'avenir de la commune. C'est là, dans l'éco-quartier des Portes d'Orly, à l'orée du quartier Bretagne, que va prendre place la nouvelle école de Chevilly-Larue. Le groupement chargé de la mise en œuvre du chantier a d'ores et déjà été sélectionné en décembre dernier par un jury composé d'élus municipaux, d'architectes et de spécialistes de l'environnement et de la pédagogie. « Ce projet a été travaillé dans la concertation et la co-construction avec l'Éducation nationale, les agents en charge de la restauration et de l'entretien, les Atsem et les animateurs », explique Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée au Projet éducatif local. →

Perspective des futures cours de récréation végétalisées de la nouvelle école (à gauche) et plan masse du bâtiment (à droite) qui comprendra des classes d'élémentaires et de maternelles.





UNE ÉCO-ÉCOLE DANS L'ÉCO- QUARTIER

Face au réchauffement climatique et aux périodes caniculaires de plus en plus régulières et intenses, la préservation d'îlots de fraîcheur dans les zones urbaines est devenue un enjeu majeur dont la municipalité s'est saisie à bras-le-corps. Les écoles font ainsi l'objet d'une attention toute particulière pour préserver le bien-être des élèves et le confort thermique des bâtiments. Des aménagements sont ainsi mis en place afin de créer des « cours oasis » pour diminuer les parties bitumées dans les cours de récréation et favoriser la perméabilité des sols. Cette notion est pleinement intégrée dans le projet de nouvelle école avec deux cours de récréation végétalisées qui favoriseront la biodiversité et le rafraîchissement en été. Plusieurs arbres présents sur le site sont préservés, d'autres seront plantés ainsi que des massifs de vivaces et de la végétation viendra habiller les toitures. Un jardin pédagogique et une prairie expérimentale prendront place sur la terrasse. Des matériaux écologiques, dits bio-sourcés, seront utilisés pour la construction afin d'avoir un équipement peu énergivore. Par ailleurs, un système de ventilation naturelle permettra d'extraire l'air chaud des pièces via des conduits de cheminée.



Vue en perspective des terrasses à l'étage qui donneront sur les salles de classe et permettront d'accéder à un jardin pédagogique, une prairie expérimentale et un arbre à palabre (image non contractuelle).

→ Cette nouvelle école sera composée de six classes d'élémentaires situées à l'étage et de quatre classes de maternelles au rez-de-chaussée qui permettront d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Deux classes supplémentaires, qui pourront être tantôt maternelles, tantôt élémentaires, viendront les compléter afin d'anticiper l'évolution des effectifs. Des locaux seront dédiés au futur centre de loisirs avec une salle pour les maternelles et une autre pour les élémentaires pour les accueils du matin et du soir. Les enfants pourront aussi profiter d'une bibliothèque pour s'éveiller à la culture et faire de l'exercice physique dans une salle de motricité et dans un gymnase accroché à l'école. Ce gymnase sera aussi ouvert aux associations et clubs sportifs chevillais qui pourront disposer de créneaux en dehors du temps scolaire, à l'image de la salle Léo

Lagrange pour le groupe scolaire Pierre et Marie Curie.

Un lieu passerelle et ouvert aux parents d'élèves

Il s'agit donc d'une excellente nouvelle pour nos sportifs qui sont pleinement associés à l'arrivée de cet équipement. La mutualisation des espaces figure au rang des priorités avec des salles polyvalentes dédiées aux activités périscolaires et à l'enseignement mises en commun. Cette école primaire, qui réunit maternelle et élémentaire, est un établissement passerelle qui invite à la continuité éducative grâce à un support architectural adéquat. Elle abritera un système de terrasses et de coursives à l'étage qui donneront directement sur les salles de classe. C'est donc un lieu ouvert qui favorisera la luminosité, l'exploration et



Perspective du futur gymnase intégré à l'école qui bénéficiera aux élèves et aux associations sportives de la ville (image non contractuelle).

GYMNASE UN NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF

Le projet de nouvelle école prévoit également la construction d'un équipement sportif flambant neuf qui surplombera l'entrée de la structure. Cet écran comprendra une aire de pratique de 340 m², des vestiaires, des sanitaires, ainsi que des locaux destinés à ranger le matériel. Il servira bien entendu de cadre aux différentes activités sportives pratiquées par les élèves au cours de leur scolarité. Mais son utilisation ne se limitera pas à l'école. Les associations sportives de la ville pourront en effet investir les lieux et bénéficieront de créneaux pour leurs activités en dehors du temps scolaire. Une excellente nouvelle pour le monde sportif chevillais ! ✨

“
Ce projet a été travaillé dans la concertation et la co-construction avec l'Éducation nationale, les agents en charge de la restauration et de l'entretien, les Atsem et les animateurs.



la découverte. Installés à l'étage, un jardin pédagogique et une prairie expérimentale permettront également aux enseignants de mener des projets en extérieur et d'initier les enfants à la nature. Un filet tendu autour d'un « arbre à palabre » fera également office d'aire de repos et d'enseignement dans un cadre agréable et aéré.

Pleinement inscrite dans le projet pédagogique de l'établissement, l'ouverture se fera également en direction des parents d'élèves. Ces derniers seront accueillis dès l'entrée par un pôle pédagogique afin de favoriser le lien et d'établir un rapport direct. Le bureau du directeur tiendra quant à lui une place centrale dans l'école afin d'être facilement identifié. Dans les prochains mois, les parents d'élèves de la commune vont également être associés à l'élaboration de la future carte scolaire. →

« Une opportunité pour l'emploi local et l'insertion professionnelle »



La construction de cette nouvelle école est un projet phare, fondamental pour l'avenir de Chevilly-Larue. Le projet que nous avons sélectionné fera de ce lieu d'éducation un espace d'ouverture sur le quartier et la ville. Il va favoriser une refonte de la carte scolaire, d'autant qu'il n'y a pas d'école maternelle et élémentaire dans ce secteur en pleine requalification. Cette école sera un lieu de rencontres que les parents d'élèves seront invités à investir. Le bâtiment sera constitué d'un seul étage, favorisant son intégration dans son environnement proche. La dimension écologique du projet est primordiale. Ce projet est également une opportunité pour l'emploi local et l'insertion professionnelle puisque le cahier des charges prévoit l'embauche de Chevillais pour mener à bien le chantier.

Armelle Dapra, conseillère municipale missionnée au Projet de nouvelle école

**CRÈCHE DÉPARTEMENTALE
60 BERCEAUX
SUPPLÉMENTAIRES
DÈS SEPTEMBRE**

C'est sur la rue Edison, juste en face de la future école, que prendra place la crèche départementale, auparavant située avenue Roosevelt, à la rentrée de septembre. Les travaux sont en cours pour aménager le site et offrir un équipement de qualité. Avec de grands volumes dédiés aux espaces de vie et des aires de motricité adaptées à chacun des niveaux des enfants accueillis, c'est un projet prévu pour garantir le confort de tous qui est en conception. 60 berceaux supplémentaires seront ainsi mis à disposition des familles, faisant bénéficier l'éco-quartier d'un service public de proximité. ✨



La crèche départementale ouvrira à la rentrée prochaine et sera située juste en face de la nouvelle école.

**CHIFFRES
C L E F S**

2021 Le nombre d'enfants accueillis dans les écoles chevillaises à la rentrée 2020. 804 sont scolarisés en maternelle et 1 317 en élémentaire. La création d'une nouvelle école va permettre de mieux répartir les élèves entre les écoles et ainsi éviter que certaines ne se retrouvent surchargées.

12 Le nombre de classes créées dans la nouvelle école : six pour les élémentaires, quatre pour les maternelles et deux classes réversibles en maternelle ou élémentaire pour s'adapter aux variations d'effectifs.

2023 L'année programmée pour l'ouverture de la nouvelle école à la rentrée de septembre. Les travaux doivent quant à eux démarrer dans les prochaines semaines avec un chantier qui s'inscrit dans le cadre de la charte à faibles nuisances environnementales et sonores.

→ « L'arrivée de ce nouvel établissement va nous permettre de retravailler la sectorisation des groupes scolaires dans une approche de concertation avec les parents d'élèves et les équipes pédagogiques, précise Nora Lamraoui-Boudon. Il nous faut créer un équilibre entre les différents secteurs de la ville, et cette école est un outil indispensable : un équipement de proximité pour le quartier qui favorisera la mixité sociale et diminuera les effectifs des autres écoles de la ville ».

Des îlots de fraîcheur préservés
Si ce projet a été choisi, c'est aussi pour ses critères environnementaux très élevés. La maîtrise d'ouvrage a été confiée à une entreprise val-de-marnaise située à proximité afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et



Une attention toute particulière est portée sur la préservation de la nature, contribuant à créer des îlots de fraîcheur au sein de l'établissement.





UN PROJET CO-CONSTRUIT

Le projet de nouvelle école s'est construit de manière collaborative puisqu'il a réuni dès le départ de nombreux partenaires autour de la table. Pour établir le cahier des charges, la Municipalité a travaillé étroitement avec l'Éducation nationale et les associations de parents d'élèves afin d'imaginer un lieu au service du projet pédagogique. Les Atsem, les animateurs, les agents de la restauration scolaire et de l'entretien des locaux ont également été associés et ont apporté leur pierre à l'édifice. Leur expertise a par exemple permis d'appuyer la création du réfectoire en rez-de-chaussée pour répondre aux besoins pratiques et logistiques. La concertation s'est poursuivie jusque dans la composition du jury qui a sélectionné le projet retenu. Outre des élus du Conseil municipal, un ancien directeur d'école, un spécialiste en environnement et un architecte ont participé à la prise de décision. Cinq projets avaient ainsi été présentés en juin 2020 avant que trois ne soient présélectionnés et que le verdict final n'intervienne en décembre dernier. Une nouvelle phase de concertation va désormais se tenir dans les prochains mois avec les parents d'élèves et les équipes pédagogiques pour élaborer la nouvelle carte scolaire de la commune.

LA MUNICIPALITÉ MOBILISÉE CONTRE LA DENSIFICATION DU QUARTIER

Le projet de nouvelle école est conçu pour s'intégrer harmonieusement dans le quartier Bretagne, au cœur de l'éco-quartier qui prend forme au fil du temps. Cet équipement est pensé sur un seul étage pour respecter les pavillons mitoyens et les volumes du quartier Bretagne. La partie gymnase, plus haute, créera un effet de transition avec le reste de l'éco-quartier, conçu pour monter progressivement jusqu'à la RD7. La Municipalité est toutefois en alerte sur les possibles évolutions néfastes du projet. L'Epa-Orsa, aménageur de l'éco-quartier, et les représentants du ministère des Finances, poussent en effet pour améliorer les équilibres économiques de l'opération en augmentant la densité des futurs projets et en construisant plus de logements. Stéphanie Daumin, la

mairie, a manifesté son total désaccord avec de telles évolutions et rappelé aux représentants de l'État les engagements qu'ils avaient pris au moment de la création de cette opération d'intérêt national. Lors d'une réunion dans les locaux de l'Epa-Orsa le 12 février dernier, la maire a insisté pour que les déficits d'opération soient comblés par des aides publiques et une plus juste estimation des biens qui appartiennent à l'État. Le ministère des Finances a en effet fixé un prix exorbitant pour le terrain de l'ancienne gendarmerie, espérant ainsi générer des recettes dans les comptes de l'État au détriment des comptes de l'éco-quartier. Un sujet que la Municipalité compte suivre de très près au cours des prochains mois.

l'empreinte énergétique du chantier. Des matériaux bio-sourcés seront utilisés pour la construction : des structures bois, du chanvre afin d'assurer l'isolation thermique et acoustique du site et de la brique. L'objectif écologique d'un bâtiment sobre et peu énergivore est également de garantir le confort thermique des élèves et des enseignants, et ce aussi bien l'hiver que l'été. Le bâtiment va bien entendu être raccordé au réseau de géothermie pour chauffer les pièces. Un système de ventilation naturelle va permettre d'aérer les lieux et d'extraire l'air chaud des salles, luttant ainsi contre les épisodes de chaleur intense. Quant aux coursives et aux passerelles, elles apporteront des ouvertures sur l'extérieur et offriront des zones ombragées et des circulations couvertes au rez-de-chaussée.

Une attention toute particulière est portée sur la préservation de la nature, contribuant à créer des îlots de fraîcheur au sein de l'établissement. Outre le jardin pédagogique et la prairie expérimentale, des toits végétalisés surplomberont l'édifice. Plusieurs arbres déjà présents sur la parcelle ont été préservés et s'intégreront à l'ensemble. Les deux cours de récréation (une pour les maternelles et une pour les élémentaires) seront quant à elles aménagées sur le modèle des « cours oasis ». Les parties bitumées seront réduites au maximum et la végétation, des plantes vivaces aux arbres, aura une place importante, tant pour faire place à la biodiversité que pour apporter de la fraîcheur en été et favoriser la perméabilité des sols. Ces cours de récréation sont également pensées comme des outils pédagogiques. →

**TRIANGLE DES MEUNIER
DES AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS SUR
LE BASSIN DE
RÉTENTION**

Situé dans la partie sud du Triangle des Meuniers, un bassin de rétention permet désormais de récupérer et de stocker les eaux pluviales. La structure est déjà tapissée avec du gazon mais d'autres aménagements paysagers vont intervenir prochainement pour renforcer les plantations et le fleurissement autour du bassin, apportant une touche de verdure et de gaieté dans le quartier. À terme, c'est un "théâtre de verdure" qui prendra forme et où pourront se tenir des initiatives de convivialité pour le quartier. Un mail piéton végétalisé et bordé par des noues verra lui aussi le jour dans le Triangle des Meuniers pour favoriser les promenades au sein du quartier. ✱



Le bassin de rétention du Triangle des Meuniers permet de récupérer les eaux de pluie et apporte un coin de verdure dans le quartier.



**LA RD7
VA ÊTRE REQUALIFIÉE**

Les travaux de requalification de la partie sud de la RD7 qui mène vers Orly vont démarrer au deuxième trimestre de l'année 2021. Ce chantier entrepris par le Conseil départemental du Val-de-Marne va notamment concerner la zone qui longe le Triangle des Meuniers. L'objectif du chantier est d'apaiser la circulation sur cet axe. Des trottoirs plus larges et des traversées piétonnes sécurisées vont voir le jour, favorisant les déambulations à pied. Des pistes cyclables vont également être aménagées afin de faciliter tous les modes de transport doux.

→ Les espaces ne seront pas clairement déterminés, laissant libre cours à l'imagination des enfants et à une plus grande mixité entre les filles et les garçons. « *Il était important de concevoir des cours qui permettent aux enfants de se retrouver sans orientations et activités prédéterminées* », souligne Armelle Dapra, conseillère municipale missionnée au Projet de nouvelle école.

**Une école bien intégrée
dans son quartier**

Cette nouvelle école va donc offrir un équipement essentiel à la vie du quartier. Les enfants et leurs parents pourront y accéder via un mail piéton qui rejoint la rue Edison et dessert le parvis de l'établissement. Des itinéraires

cyclables seront également aménagés et un parking à vélos situé à l'entrée du bâtiment facilitera le stationnement des deux-roues et des trottinettes. Un square avec une aire de jeux implanté rue Arthur Rimbaud permettra aux enfants de se retrouver non loin de l'école. Face à celle-ci, la nouvelle crèche départementale de 60 berceaux, dont la livraison est prévue pour septembre prochain, offrira un équipement de proximité supplémentaire. La nouvelle école devrait quant à elle ouvrir ses portes à la rentrée 2023, marquant ainsi une étape importante dans le développement du quartier et de Chevilly-Larue. ✱

Hugo Derriennic

PUB

Puisque février est le mois du carnaval, les enfants des centres de loisirs de maternelle fabriquent de bien jolis masques.

Malgré les restrictions sanitaires, les centres de loisirs continuent d'accueillir les élèves des écoles maternelles et élémentaires le mercredi et tout au long des vacances scolaires. Ces espaces d'éveil, de découverte et d'apprentissage favorisent l'épanouissement des enfants grâce au travail d'équipes d'animation dévouées et inventives.



D.R



La Covid impose de la distanciation ? Pas de soucis, il suffit d'adapter le jeu des chaises musicales avec des cerceaux.



Les maternelles en pleine séance de ciné-popcorn.

Centre de loisirs

« Jeu après jeu, l'enfant devient je »

nès, Eliott, Cheick, Marwa, Issac et leurs amis s'amuse comme des petits fous sur un parcours d'obstacles. Les enfants doivent escalader, descendre ou passer sous des agrès en suivant les consignes d'un animateur attentif qui les rappelle gentiment à l'ordre pour canaliser leur énergie débordante. Cet atelier motricité fait partie du riche programme de la journée concocté par l'équipe du centre de loisirs Jacques Gilbert-Collet. Répartis en petits groupes, certains enfants s'initient à la musique, d'autres au stylisme et les plus jeunes sont réunis autour d'une séance cinéma-popcorn. « *Beaucoup d'activités ne peuvent plus se tenir avec les restrictions sanitaires, rappelle Sébastien Joly, directeur du centre de loisirs. Les sorties dans les structures culturelles ne sont plus possibles donc nous essayons d'amener la culture dans le centre, notamment grâce à l'appui de partenaires tels que la ludothèque ou la médiathèque. Nous tentons également d'ajuster nos activités pour rattraper le retard causé par le confinement sur certains acquis, sur la motricité ou la socialisation. Mais les enfants font preuve d'une capacité d'adaptation étonnante !* »

Des espaces de découverte et de partage

Des centaines d'élèves des écoles maternelles et élémentaires bénéficient de l'accueil de loisirs chaque semaine ainsi qu'au moment des vacances scolaires. Ils sont accueillis par des équipes d'animation dynamiques qui leur proposent un panel d'activités ludiques, pédagogiques, culturelles et sportives. « *Les projets menés ont pour but de favoriser l'autonomie et l'ouverture aux autres, souligne Valérie Jallier, responsable du service Enfance. Le centre de loisirs est une structure d'éducation populaire qui vient compléter l'apprentissage à la maison et à l'école : les enfants s'y construisent et s'y épanouissent autour de la tolérance et du respect.* »

Amitié, entraide et bienveillance

Du côté du centre de loisirs de l'école élémentaire Paul Bert B, les enfants ne sont pas en reste. Munis de masques, ils jouent, dansent et participent même à un blind-test musical. Pour Kyshaya, Ezequiel, Mélina, Alessia et tous leurs copains, le centre de loisirs rime avec

plaisir. « *Ici on peut faire des grands jeux et il n'y a pas de cartables ni de devoirs, sourit Mélina avec malice. Je ne viens pas pendant les vacances, et à chaque fois ça me manque de ne pas être avec mes copines et mes copains.* » Ezequiel ajoute que « *le centre de loisirs, c'est là qu'on apprend des choses comme l'amitié. On apprend aussi des jeux, des règles et qu'on ne peut pas gagner à chaque fois.* ». Et justement, un nouveau jeu démarre au son de la musique ! Les activités proposées au centre sont variées : animations artistiques, atelier théâtre pour libérer l'imaginaire et la créativité ou découverte de la nature grâce à un potager. « *Ce n'est pas forcément facile de composer avec les mesures sanitaires mais on essaie d'en tirer parti, souligne Sébastien François, le directeur. Les enfants sont désormais répartis en deux groupes distincts qui comprennent des élèves du CP au CM2. Cela pousse les plus grands à aider les petits et amène à l'entraide et à la bienveillance.* » Tout un programme qui contribue à faire de nos petits Chevillais les citoyens de demain ! ✨

Hugo Derriennic

PROFIL!

« Mon métier me passionne et c'est une joie de me lever chaque matin pour l'exercer », témoigne Maureen Gizzi. La coiffeuse du salon Studio Cut redoute une nouvelle fermeture. Le salon (à retrouver sur Instagram) est ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h. Tél. : 01 43 50 99 61



Comme tout professionnel du secteur de la coiffure et de la beauté, Maureen Gizzi a dû baisser les rideaux de son salon de coiffure durant deux mois lors du premier confinement, puis s'adapter à un protocole sanitaire strict pour recevoir sa clientèle, et refermer à nouveau un mois, son activité étant alors considérée comme "non essentielle". Avec un chiffre d'affaires qui a fondu et les factures de fournisseurs qu'il a fallu honorer, elle n'a pu se verser de salaire et a vécu dans la crainte de devoir cesser son activité. Elle ignorait encore que ses fidèles clients seraient là pour la soutenir quand "Studio Cut", salon mixte, a de nouveau ouvert ses portes le 28 novembre 2020.

MAUREEN GIZZI

Coiffeuse à l'heure de la Covid-19

Avec un nom qui chante l'Italie, Maureen a grandi à Thiais et rêvé toute son enfance de devenir coiffeuse comme sa tante l'était. « *Déjà passionnée par ce métier, je jouais dans la boutique avec le matériel que me prêtait son patron et m'imaginai déjà mettre en valeur mes clients dans mon propre salon.* » Quelques années plus tard, toujours très motivée, notre artiste en herbe entre en apprentissage dans la coiffure à 15 ans et obtient, quatre ans d'études plus tard, son brevet de maîtrise qu'elle complète par une formation de coloriste. Diplômée, elle commence par exprimer sa dimension créative dans plusieurs salons à Paris jusqu'au jour où, victime d'une agression, affectée, elle n'est plus en mesure de rentrer seule et tard en passant par Saint-Lazare. « *Quand j'ai raconté cette mésaventure à mon père, il m'a dit, "ça suffit les bêtises !" puis, aussitôt il s'est mis en quête de me trouver, via la Chambre des Métiers et surtout à peu de frais, un salon à vendre où je pourrais m'installer.* » À force de recherches, M. Gizzi finit par rencontrer Mme Monique Chaumont, propriétaire du salon "Monique Coiffure" sis 182 boulevard Jean Mermoz à Chevilly-Larue, laquelle part à cette même époque à la retraite. « *Lors de notre première visite, elle a vu en moi la jeune fille de 25 ans qu'elle était en 1973 quand elle a*

commencé. Et comme nous exerçons le même métier, entre nous les choses se sont passées en toute simplicité. » Sauf que, qui dit petit budget, dit aussi commerce mal situé, contrainte que Maureen décide d'aborder comme un défi.

Les travaux achevés, sans plus d'enveloppe pour investir dans la publicité, notre "pro des ciseaux" ouvre "Studio Cut" le 18 septembre 2012 en misant d'abord sur le relationnel et le bouche-à-oreille pour se constituer une clientèle. « *Grâce aux anciennes habituées de Mme Chaumont qui m'ont fait connaître auprès de leurs filles et petites-filles, un an et demi plus tard mon activité avait bien démarré.* » Et presque dix ans après, toujours petit par sa taille, le salon de coiffure de Maureen est devenu grand par sa renommée ! Le hic est qu'entre-temps la Covid-19 a débarqué, obligeant du 15 mars au 12 mai 2020 tous les coiffeurs à fermer. Sans trésorerie, notre coiffeuse n'a dès lors plus les moyens de se rémunérer. « *J'ai reçu une aide de l'État, et c'est déjà ça, mais celle-ci ne remplacera jamais le chiffre d'affaires perdu.* » Enfin autorisée à reprendre son activité en mai, Maureen se plie aux conditions en ne recevant plus que deux clients à la fois contre quatre auparavant. Comme tous ceux du secteur, elle applique désormais un protocole sanitaire strict, adapté aux règles en vigueur. « *Une perte de temps et d'argent, mais les gens étaient si heureux de pouvoir*

revenir se faire coiffer et la demande était telle que j'ai étendu mes horaires. » Son agenda est plein jusqu'à mi-juin, mois au terme duquel Maureen ne se versera encore aucun salaire, préférant régler ses fournisseurs plutôt que s'endetter. Et ça continue... Le 30 octobre 2020, jugée commerce dit "non essentiel", elle baisse son rideau pour la seconde fois en six mois. Pour toute la profession, la sentence est vécue comme une punition. « *Difficile d'être considéré ainsi quand on recoiffe le moral des gens.* » Son salon fermé pour une durée indéterminée, Maureen est démunie. La crainte de ne pas pouvoir rouvrir, de ne plus voir ses clients, la hante jour et nuit. Après un long mois d'attente, le 26 novembre, le gouvernement confirme la réouverture de tous les commerces. Soulagée, dès le samedi 28 novembre, notre pétillante coiffeuse reprend enfin son activité. « *J'ai alors senti comme un véritable vent de solidarité de la part de tous mes clients et notamment ceux du quartier. Tous sont venus se faire coiffer pour me soutenir. En cette période de fêtes, j'avoue avoir été touchée par leur chaleur et leur humanité.* » Dans ce bel état d'esprit, on réalise combien un "petit" salon de quartier qui prend soin de nous, fait partie intégrante de notre quotidien. En espérant qu'il n'y ait pas de nouvelle fermeture imposée... *

Florence Bédouet



COMÉDIE MUSICALE À L'ÉCOLE



La culture est un bien trop précieux pour que les enfants en soient privés ; tout comme la Maison des arts plastiques, le théâtre et la Maison du Conte, le conservatoire de musique et de danse n'a de cesse de mener divers ateliers auprès des écoles. Ceux dirigés par Fanny Chevalier, professeure de piano au conservatoire et metteure en scène pour l'occasion, ont particulièrement créé l'événement ; ils se sont concrétisés par un happening dans la cour de l'école ce mardi 9 février qui a enthousiasmé tous les enfants présents. Un grand bravo aux artistes qui, ce jour-là, ont bravé le froid et ravi leur public.

ATELIER CHANSON

Si les conditions sanitaires le permettent, les rencontres hebdomadaires de l'atelier chanson reprendront. Les participant(e)s vous proposent donc de les rejoindre pour chanter dans une ambiance conviviale. L'entrée est libre et les rendez-vous ont lieu tous les mardis. Renseignements et inscription auprès de Mme Guillet (01 45 47 96 82).

FESTIVAL GRAND DIRE ON GRAND DIRA L'ANNÉE PROCHAINE

Initialement prévu du 20 mars au 11 avril, le festival de contes le Grand Dire ne pourra finalement pas se tenir. Il est reporté à 2022.

« C'est un crève-cœur, jusqu'au bout on a espéré pouvoir maintenir l'événement, au moins en partie, parce qu'il y avait beaucoup de travail, beaucoup d'envie, et besoin pour chacun d'entre nous d'un peu de beauté, de douceur, de rêve », raconte Patricia Le Henaff, directrice des affaires culturelles municipales. Mais il a bien fallu se résoudre, face à la Covid il n'était pas raisonnable de maintenir le Grand Dire, ce festival biennal de contes dont la première édition dans



L'édition 2019 du festival de contes le Grand Dire avait été merveilleuse. La prochaine sera encore plus ambitieuse.

sa nouvelle forme s'était tenue en 2019. « Nous n'aurions pas pu présenter un festival aussi ambitieux que nous le souhaitons. » Pourtant tout était prêt, avec une programmation forte, tournée vers la gastronomie, se voulant aussi haute en exigence que particulièrement festive et populaire. Préparée minutieusement depuis un an et demi par la Maison du Conte, le théâtre, la médiathèque et la Maison des arts plastiques, elle se déclinait en trois grands moments - une inauguration

sur la place Nelson Mandela puis à la Maison des arts plastiques, un premier festival du livre de contes à la médiathèque et une clôture autour d'un grand pique-nique - le tout ponctué pendant trois semaines de performances artistiques pour beaucoup hors les murs. « Le festival n'est pas annulé, il est reporté en 2022 », insiste Patricia Le Henaff. La programmation sera la même que celle initialement prévue. Il fera bon alors se retrouver... ✨

Géraldine Kornblum

MAISON DES ARTS PLASTIQUES FAIRE ENTRER L'ART À L'ÉCOLE...

Face aux restrictions sanitaires, et malgré le report de ses expositions, la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur continue de mener des ateliers au sein des établissements scolaires.

Tous les ans, deux classes de chaque école bénéficient d'un enseignement artistique proposé par la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, à savoir une visite de l'exposition en cours et deux ateliers de quatre heures en présence d'un intervenant extérieur. Malgré le report de l'exposition On reprendra des couleurs et du festival Grand Dire, la Maison des arts plastiques a souhaité mener ces ateliers. C'est ainsi que, entre autres, le thème du Grand Dire « Faire œuvre en cuisine » a pu être abordé avec l'artiste Hélène Barrier et les CM1 de l'école Pasteur qui ont fabriqué des



Il suffit d'encre un pancake ou une crêpe pour « faire œuvre en cuisine » ; alors naissent des motifs lunaires...

tampons alimentaires, un matériau qui interroge sur notre rapport à la société de consommation et à la pratique artistique contemporaine. De leur côté, dans le cadre du projet "Mangez-moi", des 6^e du collège Liberté ont composé des assiettes graphiques autour des œuvres de Diego Cusano, le tout conté et raconté par la conteuse Nathalie Loizeau. Car comme le dit Fabienne Leloup, directrice de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, « il est important de continuer à proposer de l'éducation artistique pour permettre aux enfants de développer leur créativité. » ✨

Sylvia Maurice



Accès à la culture

La médiathèque a adapté ses horaires et mis en place un protocole sanitaire pour continuer d'accueillir le public.

Dernière structure culturelle accessible au public, la médiathèque Boris Vian ressemble à un bateau-phare au milieu de la ville. Pendant cette crise sanitaire, elle reste aujourd'hui l'unique lieu où la culture reste encore praticable, gratuitement, dans le respect des gestes barrières.

LA MÉDIATHÈQUE, DERNIER REMPART CULTUREL OUVERT QUAND LE MONDE CULTUREL EST FERMÉ

QUAND il n'est plus possible d'aller au théâtre, au cinéma ou de voir une exposition, en dehors des conservatoires qui s'adressent aux apprentis musiciens, danseurs et plasticiens, la médiathèque Boris Vian est aujourd'hui le seul et dernier endroit où tout le public peut encore se rendre pour s'adonner librement, gratuitement, à la culture. Évidemment la médiathèque, qui a rouvert fin novembre, a dû adapter ses horaires au couvre-feu, mettre en place un protocole sanitaire avec port du masque, lavage des mains (ou utilisation de gel hydroalcoolique), et surtout imposer une quarantaine de trois jours aux livres retournés ainsi qu'une jauge de 32 personnes maximum à l'intérieur. Concernant les modalités laissées à la discrétion des structures, la médiathèque Boris Vian a fait le choix de ne pas interdire la possibilité de s'asseoir mais elle a diminué le nombre d'assises individuelles après avoir supprimé les assises collectives, cela afin d'encourager la circulation du public. Tout comme elle a refusé l'horodatage : le public peut y rester autant de temps qu'il veut.

Si la consultation et l'emprunt de documents sont toujours possibles, la médiathèque souffre de ne plus être ce lieu de vie qui proposait une programmation culturelle faite de rencontres,

d'ateliers, de projections, d'expositions. Pour le moment, tout comme pour les autres structures culturelles, seules les actions de médiation culturelle à l'attention des scolaires sont maintenues. « Les médiathèques ont sans doute bénéficié d'un concours de circonstances à la suite de la protestation des librairies qui avaient d'abord été jugées commerces non essentiels, explique Matthieu Baudin, directeur de la structure. Je ne sais pas ce qui justifie le fait que les autres équipements culturels restent fermés malgré les protocoles sanitaires proposés et alors que leurs personnels continuent de travailler pour maintenir le service public, comme nous l'avions fait lorsque nous étions nous aussi fermés. Toutes les formes culturelles sont nécessaires. » Dernier espace gratuit de consommation culturelle, la médiathèque peut être envisagée selon lui comme un rempart à la prédominance d'un monde marchand, mais aussi comme « un refuge qui aide à penser le monde, à avoir un recul critique sur ce qui se passe aujourd'hui ». ✨

Sylvia Maurice

• Sauf changement, la médiathèque est ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h, le mercredi et samedi de 10h à 18h.



2084 EN LIGNE

Rappelons-nous, c'était avant le confinement, au temps où on se rendait au théâtre. On devait alors aller voir le spectacle-performance tant attendu d'Alice Orpheus, fruit de plusieurs semaines de résidence et de rencontres avec des Chevillais de tous âges, performance électro en cinq mouvements autour d'une vision du futur et de la notion de dystopie. 2084 va enfin voir le jour, mais désormais sous forme d'une série musicale de vingt-trois morceaux diffusés sur internet via le site et les réseaux sociaux de la ville à raison d'un épisode par semaine.

• **Rendez-vous dès maintenant sur le site www.ville-chevilly-larue.fr.**

CINÉMA SUR CANAPÉ

Le cinéma du théâtre est associé à la plateforme de VOD La Toile qui permet de louer des films en ligne. Fidèle à sa ligne éditoriale et à son envie de maintenir le lien avec le public, le cinéma du théâtre propose une sélection d'une dizaine de films tous les quinze jours. À l'affiche : des nouveautés ou des films plus anciens qui auraient dû/pe être projetés dans la salle, les coups de cœur de l'équipe, une sélection de films jeunesse, des films à voir en famille, le tout à découvrir pour se faire son cinéma à la maison à partir de 1,99 €.

• **www.la-toile-vod.com ou lien direct depuis le site du théâtre www.theatrechevillylarue.fr**



EMPRUNTEZ VOTRE MÉDIATEUR

Vous voulez progresser en informatique ? Cela tombe bien, la médiathèque reprend l'initiative « Empruntez votre médiateur ». Ce rendez-vous permet de s'améliorer en informatique grâce à des cours individuels pour un apprentissage adapté. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre à la médiathèque ou d'appeler directement la structure (01 45 60 19 90). Vous serez alors redirigés vers un médiateur informatique qui répondra à vos besoins et mettra en place un suivi personnalisé. La médiathèque ouvre ses portes aux ados et adultes grâce à quatre créneaux pouvant accueillir une seule personne : les mercredis et samedis de 10h à 11h et de 11h à 12h.

CHRONIQUES INTERACTIVES

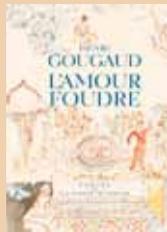
Envie d'en savoir plus sur les chroniques mensuelles de la médiathèque publiées ci-contre dans la rubrique "Livres & médias" ? La médiathèque les propose en version interactive ; chaque chronique est alors accompagnée d'un lien vers une ressource complémentaire (interview, vidéo, etc.) de nature à nourrir les esprits, éclairer le sujet et à donner encore plus envie de découvrir les ouvrages présentés. Avis aux curieux !

• À retrouver sur la page Facebook de la médiathèque.

MILLE ET UN CONTES : SÉLECTION ÉCLECTIQUE

Entre son fonds Conte, ses actions au fil de l'année en partenariat avec la Maison du Conte, ses chroniques thématiques sur sa page Facebook, la médiathèque met le conte à l'honneur au quotidien ! Découvrez ici une sélection éclectique pour apprécier quelques-uns des mille et un visages des contes...

LIVRES



L'AMOUR FOUDRE - CONTES DE LA FOLIE D'AIMER

Autrefois, lors des veillées contes, aux heures tardives de la nuit, les enfants endormis, le conteur offrait des contes érotiques... Le conteur

Henri Gougaud a réuni des contes du monde entier sur l'amour sous toutes ses formes : passion, délices et cruauté. Avec élégance, il raconte ces histoires pleines d'émotions, d'érotisme et de sagesse.

DE HENRI GOUGAUD - ÉD. SEUIL, 2007

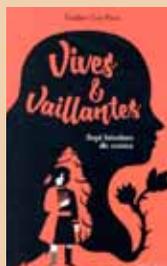


CONTES POUR JEUNES FILLES INTRÉPIDES

La conteuse Praline Gay-Para nous offre une savoureuse sélection et réécriture de 24 contes et légendes des quatre coins du monde dont

les héros sont des héroïnes : des jeunes filles qui bravent les interdits, transgressent les règles, s'autorisent à ne pas épouser le prince charmant pour convoler avec une princesse. Elles décident de leur destin et cela dépoussière les contes classiques !

DE PRALINE GAY-PARA - ÉD. BABEL, 2020



VIVES ET VAILLANTES

Comme le rappelle l'auteure et conteuse Praline Gay-Para, « *contrairement à ce qui est souvent avancé par le grand public, les jeunes filles dans les contes n'attendent pas qu'un prince vienne les sauver en les épousant, elles prennent leur destin en main pour devenir femmes* ». Ces sept contes féministes venus d'Iran, d'Italie ou d'Albanie mettent en scène des femmes qui étonnent et bousculent...

DE PRALINE GAY-PARA - ÉD. DIDIER JEUNESSE, 2018



ENFANTINES

Voici un magnifique livre pour de futurs parents et grands-parents, pour retrouver les comptines, jeux de doigts et berceuses de nos régions à partager avec le tout-petit...

DE MARIE-CLAUDE BRULEY ET LYA TOURN -
ILLUSTRATIONS DE PHILIPPE DUMAS -
ÉD. ÉCOLE DES LOISIRS, 1988



LA PETITE POULE ROUSSE

Attilio, auteur-illustrateur italien, a dessiné pour les tout-petits les contes les plus connus dans la collection "Mini Contes". Au fil des

pages, la Petite Poule Rousse vient à la rencontre des bébés lecteurs avec un vocabulaire et un récit simples ainsi que des dessins très colorés et presque animés.

D'ATTILIO - ÉD. GALLIMARD, 2020

LIVRE CD



TANT D'HISTOIRES AUTOUR DES SEINS

Ces 18 textes sont le résultat d'un concours d'écriture mené par l'éditeur québécois

Planète rebelle et l'association Relais-femmes, connue pour ses actions de sensibilisation et d'information relatives au cancer du sein. Les textes nous rappellent comment l'environnement influe sur notre façon de percevoir le corps et comment le cancer du sein vient ébranler les mythes et les symboles qui ont jalonné l'histoire de l'humanité. Accompagné de son CD à écouter.

OUVRAGE COLLECTIF - ÉD. PLANÈTE REBELLE

LA FERME DU SAUT DU LOUP : UNE PREMIÈRE DÉCENNIE BIEN REMPLIE

La Ferme du Saut du Loup est à la fois une association déclarée le 4 juin 2010 et un lieu d'activités participatives ouvert le 2 novembre 2010. Elle est agréée par la CAF comme centre social depuis le 19 septembre 2013.



La Ferme du Saut du Loup le jour de son inauguration, le 12 mars 2011. Le bâtiment principal était une ancienne écurie construite vers 1856 par le turfiste Arthur Schickler.

Le projet de ferme pédagogique centre social prend forme en 2008. À l'installation du Conseil municipal issu des élections des 9 et 16 mars 2008, une conseillère municipale, Murielle Desmet, est chargée de ce projet. Le modèle est celui de la Ferme du Parc des Meuniers à Villeneuve-le-Roi. Son directeur, Loïc Moréno est sollicité pour l'étude de faisabilité. Fin 2008, il expose le projet aux Chevillais lors de trois réunions publiques, où une exposition est présentée. Le lieu d'implantation de la ferme existe déjà : c'est le terrain de 15 880 m², avec une partie de l'ancienne ferme du séminaire, que la commune a acheté le 23 octobre 1989 à la Congrégation du Saint-Esprit, pensant y installer le centre de loisirs municipal (finalement construit en 2013 derrière la piscine) et qui accueille la fête communale depuis 1995. Dans la phase de préparation en concertation, divers habitants s'impliquent dans le projet, dont Michel Dussart, qui propose la dénomination "Ferme du Saut du Loup" (déformation voulue du "saut-de-loup", fossé qui entourait l'enceinte du séminaire). L'association éponyme est déclarée le 4 juin 2010, avec comme premier président Daniel Bécot. Le conseil d'administration est composé au départ de dix administrateurs, auxquels se rajoutent depuis septembre 2011 quatre conseillers municipaux membres de droit désignés par le Conseil municipal. Deux salariés sont embauchés en 2010, Marina Lanni et le directeur, Olivier Azéma, rejoints en 2013 et

en 2015 par deux animatrices (l'équipe est composée actuellement d'Olivier Azéma, Franck Le Roux et Juliette Vergy). La Ferme du Saut du Loup est ouverte au public le 2 novembre 2010 et est inaugurée le 12 mars 2011 par le maire, Christian Hervy, et par Michel Dussart, nouveau président de l'association depuis début mars 2011.

Tandis que se sont succédé différents présidents (Michel Bayet fin 2011-2017, Michel Jolivet fin 2017-2020 et de nouveau Michel Bayet depuis le 13 octobre 2020), la ferme n'a eu de cesse de s'étendre et ainsi de multiplier ses activités éducatives et animations pédagogiques autour de l'animal et du végétal sur ses différents sites ; elle compte désormais un poulailler et un potager de 1 800 m² (4 parcelles dans les jardins familiaux de la rue Jules Verne) depuis 2011, un rucher de 9 ruches, un verger et un vignoble riche de 240 pieds de cépage Chardonnay depuis 2012 (la première vendange du « Clos du Loup Blanc » a eu lieu le 16 septembre 2015), un four à pain depuis 2013-14, une cabane d'accueil et lieu de vente des productions de la ferme depuis 2013, un espace cuisine inauguré le 7 septembre 2016 et un projet d'écopâturage avec deux brebis depuis 2018. Autant d'espaces qui lui permettent d'accueillir des projets d'habitants, d'associations, d'institutions. En 2019, il y a eu 350 adhésions individuelles et familiales.

La Ferme du Saut du Loup a obtenu plusieurs agréments : agrément Jeunesse éducation populaire le 12 juillet 2012, agrément Centre social délivré par la

CAF le 19 septembre 2013 (inauguré le 28 février 2014) et renouvelé fin 2014, fin 2016 et bientôt au premier trimestre 2021, et enfin agrément Éducation nationale pour 5 ans le 3 avril 2018.

La vie de la Ferme du Saut du Loup se partage dès lors entre ses activités régulières (accueil, notamment des familles et du public scolaire, vente des productions, chantiers/ateliers d'insertion et participatifs), ses animations propres (fêtes de printemps et d'automne...) et sa participation aux manifestations locales (dont, depuis 2016, la fête des Centres sociaux). En 10 ans, elle a noué de nombreux partenariats, notamment avec des services municipaux et diverses associations. Son activité de plus en plus dense est momentanément réduite depuis mars 2020 par les effets de la pandémie de la Covid-19, qui ont aussi empêché de fêter ses 10 ans, mais ce n'est que partie remise. ✨

*Marc Ellenberger,
archiviste municipal honoraire.*

ERRATUM

Une erreur s'est malheureusement glissée dans l'article Mémoire paru dans le numéro de février du *Journal de Chevilly-Larue*. Dans la troisième colonne, nous évoquions le dernier couple de maraîchers en activité : l'épouse d'Henri Cocogne s'appelle Rose Magdelaine et non Magdeleine comme nous l'avions écrit.



DES SORTIES CYCLO RÉGULIÈRES



Contrariée par les éléments climatiques ces dernières semaines, la section cyclotourisme de l'Élan prévoit d'organiser des excursions de plus en plus régulières à partir du mois de mars. Les cyclistes se réunissent le dimanche matin dans le respect des conditions sanitaires (par groupes de six et avec les distances réglementaires) pour de belles balades qui les emmènent jusqu'à la vallée de Chevreuse. D'autres initiatives sont programmées pour les prochains mois et se tiendront si le contexte sanitaire le permet. Un circuit autour de Blois pour visiter la région et découvrir les châteaux de la Loire est ainsi prévu pour le week-end de la Pentecôte. La section compte également organiser une sortie courte afin d'initier à la pratique toutes les personnes intéressées le 8 mai dans le cadre de la Fête nationale du vélo, ainsi qu'un séjour d'une semaine en Ardèche au cours du mois de juin.

**Renseignements
auprès de Jacques
Pauget : 06 32 25 70 03.**

SPORT ADAPTÉ ARCHERS D'INTÉRIEUR

Les archers de l'Élan en sport adapté sont les derniers à continuer d'exercer une activité sportive en intérieur, avec le soutien du service des sports.

LE SAMEDI après-midi, les archers de l'Élan peuvent continuer de s'entraîner à l'intérieur du gymnase Pasteur grâce à un créneau octroyé par le service des sports. Didier Roulé, Thomas Cormier et Bernard Gastrin, tous les trois sacrés champions de France en 2019 dans leurs catégories respectives, sont accompagnés par des « spotters » qui les guident et leur indiquent l'impact de leurs flèches sur les cibles. « *Le handisport doit désormais respecter les horaires du couvre-feu, ce qui n'était pas le cas auparavant* », témoigne



Les champions de tir à l'arc en sport adapté (Bernard Gastrin, Didier Roulé et Thomas Cormier) sont toujours assidus à l'entraînement.

Françoise Engammare, présidente de la section tir à l'arc, qui a décidé d'écrire au Gouvernement pour faire part de son étonnement. Des dispositions contradictoires qui ne freinent pas la motivation de nos champions. Quant aux

autres adhérents de la section, ils font preuve d'un courage à toute épreuve et continuent de pratiquer leur discipline sur le pas de tir extérieur le week-end malgré les conditions climatiques ! *
Hugo Derriennic

ARRÊT DES ACTIVITÉS LES SPORTIFS RONGENT LEUR FREIN

De nombreux adhérents des clubs sportifs de la ville ne peuvent plus pratiquer leurs activités en raison des mesures sanitaires. De jeunes athlètes témoignent de leurs difficultés à traverser cette période.

« **J**E RESSENS comme un manque : je ne peux plus m'entraîner et nous n'avons plus de matchs depuis plusieurs mois », explique Alexandre, basketteur de 14 ans qui évolue à l'Élan. Comme lui, des centaines de sportifs chevillais ne peuvent plus pratiquer leur sport, que ce soit en compétition ou en entraînement. Handball, sports de combat, tennis de table, volley, badminton, autant de disciplines actuellement à l'arrêt, ce qui



Pour les basketteurs de l'Élan comme pour de nombreux autres sportifs, l'interruption de la saison n'est pas facile à vivre.

entraîne des conséquences pour les adhérents. « *J'ai une perte de motivation importante*, ajoute Alexandre. *Il y a comme un vide depuis que je ne m'entraîne plus, mais j'essaie de garder la forme en faisant du sport chez moi grâce à des applications.* » D'autres sections peuvent continuer de fonctionner en extérieur, ce qui est malheureusement difficile ces

derniers temps en raison des conditions météorologiques. « *Nous n'avons plus de séances depuis quelques semaines mais je vais courir avec mon père de temps en temps et je fais attention à mon alimentation* », témoigne Rodrigo, jeune tennisman qui a hâte de retrouver sa raquette et se tient prêt à reprendre son activité au plus vite. * **Mehdi Djamaï**



Piscine municipale

Les élèves du groupe scolaire Paul Bert et des autres écoles de la ville se sont vu remettre leur diplôme de natation par l'équipe de la piscine municipale.

Les élèves de CE2 et de CM1 des écoles de la ville ont reçu leur diplôme d'aptitude à la natation qui valide leurs progrès et valorise le travail entrepris par l'équipe de la piscine municipale pour permettre à tous les jeunes Chevillais d'apprendre à nager.

DES DIPLÔMES DE NATATION REMIS AUX ÉCOLIERS CHEVILLAIS

TOUT au long de l'année, les élèves des écoles élémentaires de la ville bénéficient, du CP au CM2, de séances de natation à la piscine municipale. Une initiation qui commence même dès la maternelle à Chevilly-Larue, excepté cette année à cause des confinements. Les écoliers scolarisés en CE2 et CM1 ont d'ailleurs reçu leur diplôme après avoir passé les tests "Aisance aquatique" et "Savoir nager". Ils devaient pour cela réaliser divers exercices : nager sous un objet, rester en équilibre debout dans l'eau ou nager sur une distance définie. Ces diplômes valident les progrès effectués et démontrent que les élèves sont capables d'évoluer dans l'eau sans risque. Près de 75 % des élèves de CM1 ont ainsi obtenu ce certificat. Ces derniers, ainsi que les CM2, profitent également de séances d'initiation au secourisme avec notamment l'apprentissage de la position latérale de sécurité, le rappel des numéros d'urgence et un exercice de sauvetage d'une personne en difficulté dans l'eau.

La natation pour tous

Parce que l'apprentissage de la natation est un enjeu majeur pour la sécurité des enfants, il est pris très au sérieux dans notre commune. Tout est mis en place pour établir un suivi au cours de la scolarité et favoriser la progression de chaque écolier. « Il est essentiel que chaque enfant puisse aller à la piscine pour recevoir cet enseignement fondamental, souligne Maëlle Gaudin, cheffe de bassin. Nous concentrons notre travail sur des années charnières comme le CM1 où les élèves bénéficient de deux créneaux par semaine pendant tout un trimestre. » Une attention particulière est également portée sur les enfants présentant des difficultés. Ils peuvent notamment progresser grâce à des stages de perfectionnement organisés pendant les vacances scolaires. C'est donc une vaste démarche en faveur de l'accès à la piscine à tous les scolaires dans laquelle la commune s'est engagée alors que les noyades restent la première cause de décès accidentels pour les moins de 25 ans. * **Hugo Derriennic**



DES SÉANCES DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE À DISTANCE

« Depuis la nouvelle fermeture des gymnases, nous avons remis en place des séances en visio de renforcement musculaire et de travail sur la souplesse, expose Astrid Granero, entraîneuse de la section gymnastique rythmique de l'Élan. C'est avant tout un moyen pour garder le contact entre nous toutes et ainsi maintenir le lien au sein du club. » Cette nouvelle interruption des entraînements est un coup d'arrêt pour les gymnastes chevillaises qui étaient très enthousiastes à l'idée de reprendre le fil de cette saison. Compétitrices comme pratiquantes en loisir s'étaient retrouvées sur les tapis entre le mois de décembre et le mois de janvier dans la bonne humeur. Les séances proposées étaient axées autour d'ateliers ludiques avec une préparation physique adaptée pour privilégier la remise en forme et le plaisir. « C'est très difficile de garder la motivation en ce moment alors que les échéances de compétition qui rythment normalement l'année sont annulées », poursuit Astrid Granero qui craint une « année blanche qui risque de ruiner le travail entrepris depuis plusieurs années. »

Expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

SAFIA RIZOUG • conseillère municipale, élue du groupe Communistes et partenaires

Les étudiants, laissés pour compte



Alors que s'élèvent de grands discours d'espoir sur l'avenir de la jeunesse, aujourd'hui cet avenir est plus qu'incertain.

Depuis le premier confinement en mars dernier, les étudiants n'ont pu se rendre à l'université que quelques semaines. Cela fait presque un an qu'ils tentent de s'accrocher à leurs cours à travers leurs écrans, du moins lorsque ces derniers sont dotés du matériel nécessaire.

Cette fracture numérique rend d'autant plus difficiles les conditions d'apprentissage, sans oublier les problèmes de santé que cette surexposition aux écrans génère.

Crise sanitaire et crise économique allant de pair, de nombreux étudiants ont perdu les emplois qui leur permettaient de vivre malgré des conditions déjà précaires. Beaucoup sont contraints d'abandonner leur logement, faute de moyens pour payer un loyer.

Les files d'attente devant les banques alimentaires s'allongent de jour en jour. Cette précarité accrue aggrave le renoncement aux soins dont ils étaient déjà victimes. Les jeunes ne peuvent plus subvenir à leurs besoins primaires.

Isolés, privés de leur famille, de leurs amis, de bonnes conditions d'apprentissage et de vie, les étudiants sont au bord du gouffre. Ainsi, 16,1 % des étudiants se déclarent en dépression sévère et 11,4 % font part d'idées suicidaires⁽¹⁾.

Alors qu'elle a été interpellée par des parlementaires, des syndicats et des organisations étudiantes, la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ne semble pas avoir de réponse pertinente et viable à apporter.

À Chevilly-Larue, la municipalité reconduira l'aide Covid, avec une attention particulière portée aux étudiants et aux retraités. ✨

(1) Centre national de ressources et de résilience, octobre 2020.

NATHALIE TCHENQUELA-GRYMONPREZ • maire-adjointe, élue du groupe Chevillais(e)s Insoumis(e)s

Entendez-vous la musique ?



De «*la France est en faillite*» (François Fillon, 2007) à «*il n'y a pas d'argent magique*» (Emmanuel Macron, 2019), la musique est la même. Pour chaque Français qui naît, des "pères la rigueur" lui infligent une dette qui l'asphyxiera s'il ne prend pas garde à réduire ses dépenses de scolarité, de santé, jusqu'à sa propre retraite. Vous connaissez la suite.

Après s'être occupés de nos hôpitaux, de nos entreprises nationales et de nos autoroutes, les gouvernements, "contraints" par les règles qu'ils s'étaient eux-mêmes imposées, ont demandé aux collectivités de faire un "effort". Pendant que l'État se trouait les poches en cadeaux fiscaux pour les nantis cachés au Luxembourg⁽¹⁾ à coups de centaines de milliards, disparaissaient la taxe professionnelle, la dotation globale de l'État, la taxe d'habitation, etc... jusqu'à faire perdre 35 millions d'€ sur les 10 dernières

années dans le budget de notre commune. Alors Chevilly-Larue en difficulté ? Évidemment que non ! La commune dispose d'un patrimoine digne d'une ville de 40 000 habitants et dont profitent nos concitoyens (médiathèque, piscine, gymnases, stade, théâtre, routes, écoles, etc.). Des biens "communs" issus des investissements décidés par les équipes municipales précédentes, tout en préservant nos capacités d'investissement pour les prochaines années. La dette ne représentant qu'à peine 15 % de nos actifs (ce que la commune possède) ! À l'heure où nous affrontons cet avenir incertain, cela ne sera pas de trop. ✨

(1) Le Luxembourg, paradis fiscal au cœur de l'UE. La France en tête avec 17 000 sociétés et 37 des familles les plus riches. Au total 17 000 Français identifiés. (cf. Le Monde - OpenLux, 2021).

HERMINE RIGAUD • maire-adjointe, élue du groupe Écologiste et solidaire

Tensions autour du vaccin



Après l'épisode des masques et des tests, c'est maintenant autour de la vaccination que se cristallisent les dysfonctionnements. Quelle est la stratégie vaccinale ? Elle devait être la suivante et se décliner en trois phases :

La 1^{ère} phase (1 000 000 de personnes)

Elle concerne les séniors en établissements séjournant dans les Ehpad et les personnes âgées ou malades chroniques qui les accompagnent. Elle a débuté le 27 décembre 2020.

La 2^{ème} phase (14 000 000 de personnes)

Elle a débuté le 4 janvier et concerne les soignants de plus de 50 ans, ensuite les aides à domicile et les pompiers, puis à partir du 18 janvier les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à domicile et celles présentant des pathologies à « haut risque »

La 3^{ème} phase (50 000 000 de personnes)

Elle interviendra dès la fin du printemps et concernera tout le reste de la population avec des priorités. En 1^{er} lieu, les personnes âgées de 50 à 64 ans, les professionnels des secteurs essentiels au fonctionnement du pays en période épidémique, les personnes vulnérables et précaires et ceux qui les prennent en charge, les personnes vivant dans des hébergements confinés ou des lieux clos, et enfin, le reste de la population.

Où en sommes-nous à Chevilly Larue ? (3 756 personnes âgées dont 1 153 de + de 75 ans)

La municipalité a tout mis en œuvre pour inscrire les personnes sur le centre de L'Hay-les-Roses et en mettant à disposition le transport à la demande. À ce jour les doses de vaccin disponibles sont de 50 par jour, pour les deux villes, ce qui est insuffisant. Il est donc urgent de réclamer plus de doses afin de rassurer une population à bout des restrictions qui leur sont imposées. ✨

La technologie au service du citoyen ?



À travers ce débat public autour de la 5G, nous souhaitons vous faire participer à une réflexion autour de cette technologie et d'une manière générale de l'apport du numérique dans nos foyers et dans notre quotidien.

Est-ce vital ou cela le devient-il, changeons-nous nos habitudes, y venons-nous par obligation ou au contraire sommes-nous impatients d'en avoir encore plus de nouveautés ? Cela nous force-t-il à la consommation ?

Comme vous avez pu le lire, nous vous invitons à venir à partir de mi-mars et avant le

31 mars 2021 à la médiathèque et à répondre au travers d'un formulaire public via les sites Internet de la ville et de la médiathèque. À poser toutes les questions et suggestions pour alimenter ce débat (mise en place d'une boîte à idées et/ou d'un carnet public de recueil de suggestions/questions disponible à l'accueil public de la médiathèque). Cela enrichira différentes restitutions que nous vous proposerons, au fil des semaines à venir, sur différents formats dont des vidéos.

Alors pour que ce débat soit le plus riche possible, n'hésitez plus, participez. ✨

Régie publique de l'eau : une fausse bonne idée !



La maire de Chevilly-Larue a décidé d'engager notre commune dans une démarche de création d'une régie publique de l'eau avec 9 autres communes du Val-de-Marne.

Cette régie publique de l'eau serait donc une structure complètement nouvelle dont l'ambition est de remplacer les services du syndicat des eaux d'Île-de-France, qui a **quasiment un siècle d'existence et qui**

regroupe plus de 140 communes sur la métropole du Grand Paris.

Le chemin qui nous est proposé par Mme Daumin à travers la création de cette nouvelle régie publique tient plus de l'aventure personnelle que de la stratégie visionnaire et concertée.

Est-il vraiment sérieux de considérer que Chevilly-Larue avec 8 autres communes du Val-de-Marne pourraient à elles seules supporter les investissements colossaux nécessaires à la création de nouvelles unités de production d'eau et d'un nouveau

réseau de distribution ?

Sommes-nous prêts à signer un chèque en blanc à Mme Daumin pour endetter notre commune, en vue de supporter les centaines de millions d'euros nécessaires à la création de cette régie publique de l'eau ?

Sommes-nous à l'aise avec le **principe antiécologique** de dupliquer des moyens de production et de distribution de l'eau pour des raisons politiciennes ?

Avec les élus de notre groupe, nous avons été très surpris d'apprendre que des discussions avancées avaient été engagées depuis deux ans à l'insu du Conseil municipal et de nos concitoyens. Nous ne soutenons pas cette démarche. Nous avons d'autres questions plus urgentes à gérer en cette période de crise sanitaire.

Sur un sujet aussi critique pour la commune de Chevilly-Larue, la sagesse devrait amener la majorité en place à lancer une large consultation publique et un référendum municipal pour décider ensemble de notre avenir. ✨

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

Dimanche 7 mars

Pharmacie du Marché
18, rue Henri Thirard
L'Hay-les-Roses
01 46 64 49 39

Pharmacie de la Piscine
92, rue Youri Gagarine
Villejuif
01 46 77 16 00
(Covid test antigénique)

Dimanche 14 mars

Pharmacie de la mairie
7, avenue Aristide Briand
L'Hay-les-Roses
01 46 64 47 09

Pharmacie des Arcades
20, rue Georges Lebigot
Villejuif
01 47 26 11 63

Dimanche 21 mars

Pharmacie Rabarison
129, bis avenue de la République
Villejuif
01 47 26 64 14

Pharmacie centrale
10, place Pierre Curie
Fresnes
01 46 66 18 31

Dimanche 28 mars

Pharmacie Tomasino
2, rue Dispan de Floran
L'Hay-les-Roses
01 46 63 17 11
(Covid test antigénique)

Pharmacie N'Guyen
3, avenue de la République
Villejuif
01 46 78 80 06

Dimanche 4 avril

Pharmacie de la Bièvre
41, bd Carnot
Bourg-la-Reine
01 46 63 07 95

Pharmacie des Antes
ZAC des Antes
16-18 place Louis XIII
Rungis
01 46 86 19 00

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>

> **Rubrique Vos démarches et services**
> Santé et handicap > Pharmacies de garde

Sourdline

Au service des sourds et malentendants

Dans le cadre du développement de l'intervention de la ville en matière d'aide au handicap et d'accessibilité, la Municipalité a mis en place un partenariat avec la société Sourdline. Par ce biais, les personnes sourdes ou malentendantes bénéficient d'une plateforme d'appel à distance, à partir du site internet de la ville, leur permettant d'entrer en contact par tchat ou webcam avec un conseiller formé à la langue des signes, afin d'obtenir de l'aide pour toutes leurs démarches administratives. Ce conseiller assure par ailleurs une permanence mensuelle, gratuite et sans rendez-vous, dans les locaux du service Retraités-Santé-Handicap. Sa mission est d'aider le public sourd à la rédaction de courriers, de faciliter leurs appels téléphoniques aux administrations, etc.

* **Plateforme Sourdline de 9h à 18h du lundi au vendredi sur le site www.ville-chevilly-larue.fr**

* **Permanences chaque 3^{ème} jeudi du mois au service Retraités-Santé-Handicap (88, avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 97). Prochaine permanence : jeudi 18 mars.**

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} au 31 janvier

Naissances

- Ibrahim Aichouch
- Miryam Benali
- Nahël Bernis Theresine
- Maïssa Daid
- Anass Ghorghar
- Ayden Hassane Pereira
- Ayden Ighmouracene
- Léna Pereira Nélias
- Victoria Thai Rosset
- Nour Traoré

Décès

- Rabia Bouras

- Georges Caron
- Jacques Cherfils
- Sylvie Decaux épouse Bontemps
- Albertine Gloux veuve Baud
- Paul Lariol
- Jean-Claude Marx
- Anne-Marie Mesnage veuve Dutertre
- Daniel Woillez

Mariage

- Thi Thuy Linh Le et Julien Pruneau

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : L'ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

Vous souhaitez faire des travaux d'isolation des murs par l'extérieur ? Avant de vous lancer, faites le point sur cette technique qui doit être adaptée aux caractéristiques de votre maison et soyez vigilant sur certains points. Il est d'abord nécessaire de vérifier si le bâtiment est sain. Les pathologies structurelles (apparition de fissures) et sanitaires (humidité) doivent être traitées avant tous travaux d'isolation, sinon elles seront aggravées. Sur un bâtiment ancien, où les murs en moellon, pierre meulière ou briques sont respirants, le choix des matériaux est important pour ne pas piéger l'humidité dans la paroi (le polyuréthane, le polystyrène et les enduits cimentés sont à proscrire sur le bâti ancien). Le traitement des ponts thermiques assure également une meilleure efficacité de l'isolation ; il s'agit de toutes les jonctions avec les autres parois pour lesquelles la continuité de l'isolation sera assurée (toiture, plancher, bas, menuiseries, etc.). Attention, un ravalement fait seul sur des murs non isolés, une rénovation des fenêtres avant l'isolation sont des situations qui peuvent bloquer vos futurs travaux d'isolation. Rappelons que pour modifier l'aspect extérieur du bâtiment, il est nécessaire de faire une déclaration préalable de travaux auprès du service Urbanisme de la commune. Vous pouvez vérifier la faisabilité réglementaire de votre projet et optimiser l'identité architecturale avec l'architecte conseil du CAUE 94.

* **Un conseiller de l'Agence de l'énergie CAUE 94 (membre du réseau FAIRE) tient une permanence gratuite mensuelle à Chevilly-Larue. Prochaine permanence : samedi 20 mars de 9h à 12h. Prise de rendez-vous au Relais-énergie (01 56 34 70 55) ou à l'Agence de l'énergie (01 71 33 13 60).**

RENDEZ-VOUS UTILES

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, RUE DU BÉARN).

PERMANENCES DU CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE (CIDFF)

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès au droit des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences. Sur rendez-vous. ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

PERMANENCE D'ACCUEIL ANONYME ET GRATUITE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LEURS PROCHES

Deux psychologues écoutent, accueillent et orientent gratuitement les Chevillais. RDV les jeudis matins. 07 77 79 54 60 (24H/24H - 7J/7J)

ÊTRE REÇU PAR LA MISSION LOCALE

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi. Permanences les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14h à 17h au Point information jeunesse (SMJ - 15, rue Henri Cretté - 01 46 87 97 65). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE AUTONOMIE 6 VOUS ACCUEILLE

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide en direction des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées de 18 ans et plus et leur famille. ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS VOUS ACCUEILLE

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale. Permanences départementales (Imagine R, Améthyste, Val-de-Marne solidarité, APA, MDPH, demande de place en crèche, etc) tous les vendredis de 9h à 12h30 sur rendez-vous (www.valdemarne.fr ou 3919). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

L'ASSOCIATION NOUVELLES VOIES

Nouvelles Voies propose aux personnes suivies un accompagnement social, technique, administratif et juridique. Permanences un lundi sur deux (sur rendez-vous). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

POINT MENSUEL D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION PETITE ENFANCE

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse (sur rendez-vous). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 56 30 02 92 - ptenfance@ville-chevilly-larue.fr

LOGEMENT

PERMANENCES DE L'ARSS

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS SORBIERS-SAUSSAIE
Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (7, voie Rosa Parks) EN CAS D'URGENCE, VOUS POUVEZ LAISSER UN MESSAGE SUR LE RÉPONDEUR (01 45 12 91 52).

PERMANENCES CNL SORBIERS-SAUSSAIE VALOPHIS HABITAT

Permanences les 2^e et 4^e mercredis du mois de 17h30 à 19h
MAISON POUR TOUS - 7, VOIE ROSA PARKS
CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :
cnlsorb-saus94550@yahoo.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

La ville de Chevilly-Larue recrute

- * Un(e) gestionnaire du patrimoine bâti
- * Un(e) secrétaire de la mairie
- * Des agents de surveillance de la voie publique
- * Un(e) directeur(trice) de crèche
- * Un(e) responsable de la démocratie locale
- * Un(e) chef(fe) du service Enfance
- * Un(e) agent chargé d'accueil
- * Un(e) animateur(trice) Coup de pouce Cle (Club de lecture-écriture)

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Madame la maire - 88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site internet de la ville :

www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi. Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

COUVRE-FEU : HORAIRES DES BUREAUX DE POSTE

En application du couvre-feu à 18h entré en vigueur le 18 janvier, tous les bureaux de poste ferment leurs portes à 18h.

Sauf application de nouvelles mesures sanitaires plus strictes, le bureau de poste de Chevilly-Larue reste ouvert du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 18h, le samedi de 8h30 à 12h30. Les usagers peuvent également retrouver les services de La Poste sur www.laposte.fr.

Quant à l'agence postale, elle reste ouverte aux horaires habituels (lundi, mercredi, jeudi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15, mardi de 14h à 18h, vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45, samedi de 9h à 11h45).

RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;
- Aérez votre logement deux fois par jour même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;
- Pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu.

PERMANENCES

DU MÉDIATEUR DES CONFLITS

La médiation est un mode alternatif de gestion de certains conflits (ne nécessitant pas de porter plainte) qui aide à favoriser le dialogue entre les parties. Le médiateur est un professionnel expérimenté et indépendant. Rapide, gratuite et confidentielle, la médiation favorise l'accès au droit de chacun et permet de prévenir les litiges. M. Charles Hornetz, médiateur des conflits, reçoit les administrés (de préférence sur rendez-vous) lors de permanences au relais-mairie Centre - 13, rue Édith Piaf, tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous.

* **Tél. : 06 31 18 26 26.**

E-mail : mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr.

ENCOMBRANTS PROCHAINES COLLECTES

SECTEUR 1 : 7 AVRIL

SECTEUR 2 : 17 MARS

SECTEUR 3 : 24 MARS

Attention, les encombrants doivent être déposés le plus tard possible ou le jour même de la collecte avant 7h30.

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2021

PROCHAINES COLLECTES BACS JAUNES

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

PROCHAINES COLLECTES BACS VERTS

Secteur 1 & 3A : mercredis 10 et 24 mars

Secteur 2 & 3B : mercredis 3 et 17 mars

Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le secteur Déchets : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2021 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur :

www.ville-chevilly-larue.fr - Vos démarches et services > déchets et propreté.



Prochaine permanence : **samedi 20 mars de 9h à 12h par téléphone. Inscriptions au 01 56 34 70 54 ou 55.**

HÔTEL DE VILLE

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
01 45 60 18 00

* du lundi au vendredi de 8h45 à 12h (sans rdv)

* du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 (sur rdv uniquement)

Relais-mairie Centre et Larue et agence postale :
lundi, mercredi, jeudi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15,
mardi de 14h à 18h, vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45, samedi de 9h à 11h45.

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Stéphanie Daumin

Maire : sur rendez-vous tous les vendredis en mairie ou à la Maison pour tous. Tél. : 01 45 60 18 00. Possibilité de permanence téléphonique.

Barbara Lorand-Pierre, 1^{re} maire-adjointe déléguée au Droit au logement et à la Dignité de l'habitat : sur rendez-vous les lundis et mercredis de 9h à 12h. Tél. : 01 45 60 19 70.

Laurent Taupin, Maire-adjoint délégué à la Transition écologique et aux Mobilités : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Hermine Rigaud, Maire-adjointe déléguée au Développement social, aux Solidarités, aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous le jeudi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Patrick Blas, Maire-adjoint délégué à la Sécurité et tranquillité publique, au Dialogue avec les communautés religieuses : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Nora Lamraoui-Boudon, Maire-adjointe déléguée à la Prévention, au Projet éducatif local et à la Restauration municipale : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87.

Philippe Komorowski, Maire-adjoint délégué au Patrimoine bâti, aux Espaces publics et espaces verts et au Suivi de la politique déchets : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Nathalie Tchenquela-Grymonprez, Maire-adjointe déléguée au développement économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à l'Economie sociale et solidaire : le lundi et le mercredi sur rendez-vous de 10h à 16h. Tél. : 01 45 60 18 01.

Renaud Roux, Maire-adjoint délégué à la Vie associative, festive et démocratique locale, au Dialogue avec les anciens combattants et au Travail de mémoire : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87

Régine Boivin, Maire-adjointe déléguée aux Finances, à l'Évaluation des politiques publiques et au Budget participatif : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87

Alain Pétrissans, Conseiller municipal délégué à la Politique sportive : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Marie François, Conseillère municipale déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87

Boukouya Fofana, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse : sur rendez-vous le lundi et le mercredi de 10h à 16h. Tél. : 01 45 60 18 01.

Murielle Desmet, Conseillère municipale déléguée à l'Intergénérationnel et au Fleurissement participatif : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. 01 45 60 19 63.

Michel Jolivet, Conseiller municipal délégué à la Cité de la Gastronomie et à la Coopération décentralisée et jumelages : sur rendez-vous. Tél. 01 45 60 19 87.

Jean-Roch Cognet, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme et aux Commerces de proximité : sur rendez-vous le mercredi. Tél. 01 45 60 19 63.

Noélie Odonnat, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et actions en faveur de la parentalité : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87.

Amel Matouk, Conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 ou 01 45 60 19 87.

Jean-Jacques Bridey, Député : adressez votre demande à Abdoulaye Bathily (Abdoulaye.bathily@clb-an.fr) ou à Sonia Skandrani (Sandra.skandrani@clb-an.fr).

Nicolas Tryznan et Patricia Korchef-Lambert, conseillers départementaux : sur rendez-vous les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.

PUB